

Célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance
**Lancement officiel de la distribution
de 192.000 logements**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

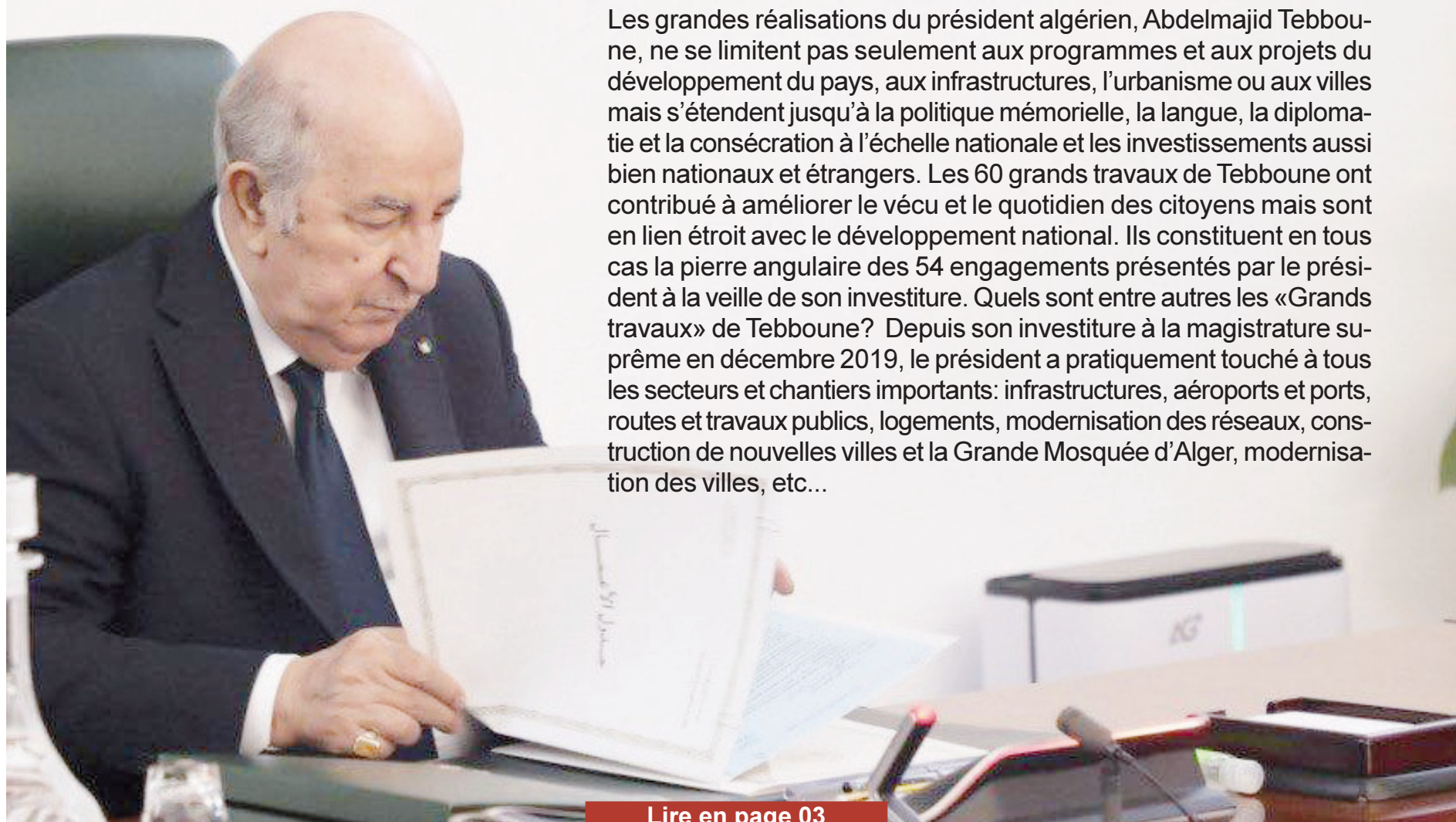
N°7221 - MERCREDI 02 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Commerce extérieur
**L'Afrique, locomotive
de la stratégie d'exportation
algérienne**

P04

**Six ans ont suffi pour sortir
le pays de sa léthargie**

L'ère Tebboune ou la mue profonde



Les grandes réalisations du président algérien, Abdelmajid Tebboune, ne se limitent pas seulement aux programmes et aux projets du développement du pays, aux infrastructures, l'urbanisme ou aux villes mais s'étendent jusqu'à la politique mémorielle, la langue, la diplomatie et la consécration à l'échelle nationale et les investissements aussi bien nationaux et étrangers. Les 60 grands travaux de Tebboune ont contribué à améliorer le vécu et le quotidien des citoyens mais sont en lien étroit avec le développement national. Ils constituent en tous cas la pierre angulaire des 54 engagements présentés par le président à la veille de son investiture. Quels sont entre autres les «Grands travaux» de Tebboune? Depuis son investiture à la magistrature suprême en décembre 2019, le président a pratiquement touché à tous les secteurs et chantiers importants: infrastructures, aéroports et ports, routes et travaux publics, logements, modernisation des réseaux, construction de nouvelles villes et la Grande Mosquée d'Alger, modernisation des villes, etc...

Lire en page 03

P07

ORAN

**Distribution de 7.454 logements à l'occasion du 5 Juillet
1.020 logements distribués pour «Terrain Chabat»**

Iles Habibas

La gestion confiée à l'EPIC «EPWOPAA»

**Championnat national scolaire des sports collectifs
Réunion pour la finalisation
des préparatifs de la compétition**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère de la Justice

Sessions de formation au profit des magistrats, cadres et fonctionnaires

Le ministère de la Justice a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de sessions de formation au profit des magistrats, cadres et fonctionnaires du secteur pour mettre à jour leurs connaissances et développer leurs aptitudes. Ainsi, au titre de la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), un (1) magistrat participera à la 1ère Réunion du groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur les crimes portant atteinte à l'environnement, dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale (UNTOC). Dans le cadre de la coopération avec le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, un (1) magistrat participera à une formation en

ligne sur les "liens entre le sport et les droits de l'homme". En coordination avec la Direction générale des Archives nationales, trente-huit (38) fonctionnaires chargés de la gestion des archives participeront à une formation, au Centre régional des archives judiciaires de Constantine, sur "la gestion des documents et des archives des juridictions à la lumière de la transformation numérique", en vue de "développer leurs aptitudes dans ce domaine". De plus, vingt-cinq (25) fonctionnaires des cours de justice prendront part à une session de formation sur "les délais et échéances dans le cadre du Code de procédure civile et administrative" pour "renforcer et développer les capacités et les qualifications des fonctionnaires en la matière".

Avec la participation de 750 joueurs et une pensée aux supporters du MCA

Coup d'envoi tournoi «Radiouse Bahia foot»



La 27ème édition du très suivi tournoi estival "Bahia foot" débute avec la présence de 700 joueurs venus de plusieurs régions du pays. Après une minute de silence et la lecture de la Fatiha à la mémoire des supporters du MCA décédés lors du dernier match de championnat, le président de l'association "la Radiouse", Chafi Kada et l'icône du football national Lakhdar Belloumi, donnèrent le coup d'envoi officiel. 65 équipes de jeunes, moins de 16 ans et moins de 18 ans et des équipes séniors animeront cet événement sportif. Les wilayas de Chlef, Mascara, Naâma, Mostaganem, Tlemcen, Laghouat, Médéa, et 10 formations représentant différents quartiers d'Oran sont représentées. "Bahia foot" se terminera le 5 août

au grand plaisir des amateurs de beau et propre football inter-quartiers. L'ouverture du tournoi s'est déroulée devant un grand public qui a pris du plaisir devant les qualités techniques, l'engagement et les buts au cours du match d'ouverture, précédé par une rencontre U18 entre l'équipe d'El Hamri et l'équipe de Mostaganem. Puis le public s'est délecté du match de gala auquel ont participé des anciennes stars, à l'image de Lakhdar Belloumi, Hamri, l'attaquant de la JSK, Kouhili, joueur du PAC, Azmani, le défenseur de l'ES Mostaganem, Beldjillali, le sociétaire de la JS Saoura, Balegh Sofiane qui a porté les couleurs du CRB, l'USMBA, l'ASMO, l'ex MCO Redouane Benzerga, Mezouar Arafat, ex du CRB.

Pour parvenir à des solutions efficaces

L'UNPA souligne l'importance de la concertation

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmli, a souligné, lundi à Boumerdes, l'importance du dialogue, de la concertation et de l'implication de l'UNPA dans toutes les commissions, en vue de parvenir à des solutions efficaces pour les différentes problématiques actuelles et futures de ce secteur vital. M. Dilmli, qui intervenait à l'ouverture de la 1ère édition du Salon de l'agriculture et des industries agroalimentaires, a insisté sur la nécessité "d'accompagner le secteur agricole pour réaliser plus de progrès et inciter les jeunes à s'engager dans cette voie, ce qui leur permettra de poursuivre leur travail avec une vision prospective fondée sur une organisation rigoureuse, un approvisionnement et un financement en quantité et en qualité, à tout moment". "Cet événement a été organisé grâce à la communication et à la concertation entre les différents acteurs du secteur", a-t-il ajouté.

Ministère des Affaires étrangères

Chaib reçoit le ministre suisse de la Justice et de la Police



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, lundi, le ministre de la Justice et de la Police de la Confédération suisse, M. Beat Jans qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre les deux parties se sont félicitées des relations d'amitié historiques unissant les deux pays et passé en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de la renforcer dans les domaines mutuellement bénéfiques, ajoute le communiqué. En marge de

la rencontre, les deux parties ont présidé la cérémonie de signature de la déclaration d'intention pour la création d'un mécanisme permanent d'échange autour des questions relatives à la migration en vue de partager et d'échanger les expertises et les meilleures pratiques dans ce domaine, précise la même source. Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de signature, M. Chaib a affirmé que cette déclaration, signée au siège du ministère des Affaires étrangères, "se veut une concrétisation tangible de l'une des principales recommandations de la réunion du dialogue algéro-suisse sur les questions liées à la migration, qui s'est tenue l'année dernière dans la capitale suisse, Berne".

Economie sociale et solidaire

Bentaleb préside la 1ère rencontre nationale



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a présidé, lundi à Alger, la première rencontre nationale sur l'économie sociale et solidaire (ESS), organi-

sée en partenariat avec l'Union européenne en Algérie et en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). S'exprimant à l'ouverture des travaux de cette rencontre, placée sous le thème "Pour une stratégie nationale de développement de l'économie sociale et solidaire en Algérie", M. Bentaleb a expliqué que l'objectif de cet événement était de "cristalliser une vision nationale commune pour le développement de l'économie sociale et solidaire, qui offre des potentialités prometteuses à même de soutenir le développement durable et de réaliser l'intégration au profit de larges catégories de femmes et de jeunes".

Six ans ont suffi pour sortir le pays de sa léthargie

L'ère Tebboune ou la mue profonde

Par B.Kamel

Outre le retour en force du leadership algérien sur la scène internationale, l'ère Tebboune est également marquée par de grands projets dits «structurants» lancés en Algérie. Les grandes réalisations du président algérien, Abdelmajid Tebboune, ne se limitent pas seulement aux programmes et aux projets du développement du pays, aux infrastructures, l'urbanisme ou aux villes mais s'étendent jusqu'à la politique mémorielle, la langue, la diplomatie et la consécration à l'échelle nationale et les investissements aussi bien nationaux et étrangers. Les 60 grands travaux de Tebboune ont contribué à améliorer le vécu et le quotidien des citoyens mais sont en lien étroit avec le développement national. Ils constituent en tous cas la pierre angulaire des 54 engagements présentés par le président à la veille de son investiture. Quels sont entre autres les «Grands travaux» de Tebboune? Comment l'Algérie s'est modernisée davantage en l'espace de six ans seulement alors que dans d'autres pays, la norme est de dix ans au moins?

Depuis son investiture à la magistrature suprême en décembre 2019, le président Abdelmajid Tebboune a pratiquement touché à tous les secteurs et chantiers importants : infrastructures, aéroports et ports, routes et travaux publics, logements, modernisation des réseaux, constructions de nouvelles villes et de la Grande Mosquée d'Alger, modernisation des villes (Sidi Abdellah) pour ne citer que ces secteurs. De fil en aiguille et ne perdant pas de temps, le président a allié bonne gouvernance et pragmatisme économique. L'un de ses grands travaux lancés concerne la guerre contre les importations fictives ou «non utiles» à l'économie et le renforcement de la concrétisation de l'économie «hors hydrocarbures». Le président a engagé l'Algérie dans une mue profonde, à la hauteur des espérances d'un peuple longtemps en quête de renouveau. Dans un contexte marqué par une crise de confiance inédite entre gouvernants et gouvernés, et par un déclassement de l'Algérie sur le plan international, l'arrivée du chef de l'Etat a marqué le lancement d'une transformation que d'aucuns n'hésitent plus à qualifier de "transformation radicale", tant sur le

plan politique, diplomatique qu'économique. Héritier d'un pays réveillé par le mouvement populaire de 2019 et la léthargie institutionnelle des années précédentes, Abdelmajid Tebboune a, d'emblée, posé les jalons d'une refondation politique: dissolution du Parlement, élections législatives anticipées, intégration accrue de la jeunesse dans la vie publique. En six ans, il a su retisser le lien distendu entre l'Etat et ses citoyens, redonnant une place centrale au peuple dans l'édifice institutionnel. "Le citoyen est une ligne rouge", martèle le président de la République pour une reconquête de la dignité nationale et internationale tant sapée par les pratiques d'un ancien régime. La révision de la Constitution, adoptée par référendum, a consacré de nouveaux équilibres de pouvoir, consolidant les droits et les libertés, tout en affirmant le principe de la souveraineté populaire comme clef de voûte du projet national. Une démarche qui, pour beaucoup, réhabilite le serment du 1er Novembre 1954 et l'esprit d'une Algérie fière de ses racines révolutionnaires, sacrifiant les combats héroïques d'hier, mais résolument tournée vers l'avenir. Le pari de l'après hydrocarbures est sans conteste l'un des chantiers majeurs de l'ère Tebboune. Dans un pays longtemps prisonnier de la rente pétrolière, la relance de l'industrie, la modernisation de l'agriculture et le soutien aux exportations hors hydrocarbures témoignent d'une volonté claire: asseoir une économie diversifiée, génératrice de richesses et d'emplois. L'Algérie a retrouvé son lustre, sa splendeur et sa quiétude. Sur le plan économique, le pays affiche un taux de croissance du PIB de 4,2%, une performance saluée par de nombreux analystes et d'institutions financières internationales qui voient là un signe tangible de résilience et de redressement. Parallèlement, les exportations hors hydrocarbures poursuivent leur essor, atteignant près de 07 milliards de dollars, une première historique qui confirme la capacité du pays à amorcer un véritable virage économique et à édifier une économie qui va profiter aux futures générations. La stratégie ferroviaire nationale, érigée en symbole de la bataille pour la relance industrielle, illustre cette ambition. Car gagner la guerre du rail, c'est tracer la route vers l'émergence, la conquête de nouveaux marchés, renforcer la profondeur africai-

ne et tisser une géopolitique de l'interdépendance entre partenaires. Le président Tebboune nourrit de grands espoirs sur les startups, le savoir et l'innovation, les sciences mathématiques et les technologies innovantes comme leviers incontournables du développement durable. La création d'écoles nationales dédiées à l'intelligence artificielle et le soutien accru à la recherche et à l'auto-entrepreneuriat viennent ancrer cette orientation dans le concret, préparant une génération capable de répondre aux défis technologiques de demain. La startup a été au cœur de ce dispositif comme un levier de reconquête pour les jeunes talents algériens. Sur le plan diplomatique, la voix de l'Algérie a retrouvé sa portée. Fidèle à ses principes immuables, défense de la justice, attachement au règlement pacifique des conflits, respect du droit international, affirmation des souverainetés nationales au détriment de la guerre prédatrice, le pays s'affirme de nouveau comme un acteur de paix et de médiation, une puissance de conciliation dans un monde où les certitudes vacillent et où les grands principes s'érodent. Du Sahel à la Méditerranée, de la question palestinienne à la défense des causes africaines, l'Algérie assume pleinement son rôle de puissance régionale, libre de ses choix et de ses positions. Une posture et un positionnement qui dérangent parfois, car la fermeté du principe secoue le discours ambiant, mais qui consolide sa crédibilité et son image auprès des peuples qui voient en elle un partenaire fiable, constant et respectueux des engagements. Bien entendu, le chemin reste semé de défis, mais force est de constater qu'en moins de six années, l'Algérie a renoué avec l'espoir. Elle avance, portée par la foi d'une jeunesse encouragée à prendre part à l'édification de son propre destin. Le Président reconstruit un Etat en intégrant le citoyen comme acteur de sa propre prospérité. L'Algérie est forte de ses femmes et de ses hommes. Un adage simple, mais qui trouve aujourd'hui un écho tangible dans chaque pas posé sur la voie du renouveau. Dans un environnement international instable, l'Algérie s'affirme, et c'est sans doute là, la plus grande réussite d'un leadership qui se veut à la fois ferme, moderne, pragmatique et profondément ancré dans les valeurs d'un peuple épris de liberté et de dignité.

Algérie - Italie

Tenue de la 4ème session du dialogue stratégique

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a coprésidé, lundi à Alger, avec son homologue italien, M. Riccardo Guariglia, les travaux de la 4e session du dialogue stratégique algéro-italien sur les relations bilatérales et les questions politiques et sécuritaires globales, dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique existant entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette session de dialogue stratégique, qui s'inscrit

dans le cadre des concertations politiques régulières entre les deux pays, a permis de "procéder à une évaluation globale et constructive du bilan de la coopération bilatérale dans divers domaines, en passant en revue les progrès réalisés depuis la tenue de la dernière session en 2024 à Rome, concrétisés par de nombreuses visites et rencontres de haut niveau, notamment la visite effectuée par le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, en Algé-

rie, à l'invitation de son homologue algérien, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf", précisé le communiqué. "Ce dialogue s'inscrit dans le cadre de la préparation du 5e Sommet gouvernemental algéro-italien, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni", prévu dans la capitale italienne fin juillet prochain, ajoute la même source.

Point de Vue

Par D. Benani

Dieu, protège-nous de cette vermine

Il y a neuf ans, au mois d'août 2016, j'ai eu l'inextinguible rage de cracher toute mon abomination sur l'assassin de la petite Nihal, âgée alors seulement d'une dizaine d'années. Le même nombre de printemps, ravis aujourd'hui à Marwa, avec la même cruauté et la même monstrosité de ceux que le Dieu de la terre et de tous les cieux se refuserait de compter parmi ces créations. J'avais ardemment prié, et de tout mon être, que je n'aurai pas à le refaire de mon vivant. Mais par un funeste destin, je reprends ma plume noire pour écrire en rouge sang la même diatribe, trop faible au demeurant, à celui que les mots les plus abjects, inventés au cours des moments les plus sombres de l'histoire du monde, seraient incapables de qualifier. Ainsi donc, tu l'as fait. Tu as osé. Tu as tué la petite Marwa. Je ne prendrai aucune précaution de langage avec toi. Que tous mes amis et ceux qui lisent ce billet m'en excusent. Sache une chose: où que tu sois, où que tu ailles, la terre finira bien par te vomir un jour. Elle t'expulsera de l'un de ces égouts qui lui sert de piège à ordures de ton espèce et où tu te complais parce que les caniveaux, c'est ton domaine favori. Et là, lorsque tu constateras que le monde qui t'entoure, te voue aux gémonies, le souvenir du sang de Marwa soulèvera en toi-même des flammes qui n'auront de cesse de dévorer ton âme puante, satanique, jusqu'au jour où tu crèveras comme un chien galeux et feras ton premier pas en enfer. Remarque que je ne parle pas de ta conscience parce que tu n'en as pas, et tu n'as rien d'humain d'ailleurs... Dieu, protège-nous de cette vermine et élimine-la de la surface de la terre, puisqu'elle a osé éliminer une de tes propres créatures innocentes. Repose en paix petit ange.

Algérie-Suisse

Signature d'un accord de coopération entre les polices des deux pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a coprésidé lundi à Alger, avec le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans, la cérémonie de signature d'un accord de coopération bilatérale entre les services de police des deux pays. Cet accord, qui s'inscrit dans la dynamique positive marquant les relations entre l'Algérie et la Suisse, a été cosigné par le Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, et la Directrice de la police suisse, Mme Eva Wildi. Il vise à renforcer la coopération entre les deux institutions policières pour faire face aux différentes formes de criminalité, notamment la criminalité transnationale, économique et financière, ainsi que les crimes liés à la migration clandestine, à la traite des êtres humains et au trafic de drogues. L'accord prévoit également de renforcer la coopération dans le domaine de la cybersécurité, l'échange d'expertise et des programmes de formation des polices des deux pays. A cette occasion, M. Merad a précisé que la visite du ministre suisse s'inscrivait dans le cadre de "la coopération étroite entre les deux pays dans plusieurs secteurs, notamment la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", ajoutant que l'accord signé assure "un cadre de travail conjoint pour la lutte contre les diverses formes de criminalité", d'autant plus que l'Algérie a récemment renforcé, a-t-il dit, "son arsenal juridique avec de nouvelles lois adaptées sur la lutte contre la criminalité transnationale, la cybercriminalité, la traite des êtres humains, la migration clandestine et tous types de délinquance". Pour le ministre, cet accord "renforcera les excellentes opportunités de coopération entre les deux instances et permettra d'aller de l'avant vers une étape plus avancée et opérationnelle dans le domaine de l'action policière, afin de faire face à l'ensemble des défis sécuritaires communs", annonçant la formation prochaine d'un groupe de travail conjoint qui sera chargé de la concrétisation des clauses du présent accord.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le froid algérien passe au vert

Par ces temps de chaleur étouffante, le froid est devenu un luxe... et un enjeu stratégique. Ce lundi, Alger a accueilli une journée d'étude à l'occasion de la Journée mondiale du froid, mettant en avant un défi discret mais crucial : verdir le secteur de la réfrigération et de la climatisation. «Un levier pour le développement durable», a souligné Nadjiba Djilali, ministre de l'Environnement, en ouvrant les travaux. En Algérie, plus de 16 millions d'unités de réfrigération fonctionnent, consommant chaque année 1.200 tonnes de gaz réfrigérant dont 65% pour les climatiseurs. Un chiffre lourd de conséquences pour l'environnement. La ministre s'est félicitée des premiers résultats: le gaz R-600A, respectueux de la couche d'ozone, équipe aujourd'hui 75 % des réfrigérateurs sur le marché national. Le secteur des climatiseurs, encore en retard, amorce lui aussi son virage, avec un projet pilote au ministère qui adoptera des appareils fonctionnant au HFC-32, moins polluant. Moment fort de la journée: la signature d'une convention entre les ministères de l'Environnement et de l'Industrie. Pour Sifi Ghrieb, ministre de l'Industrie, «intégrer l'écologie dans l'industrie est devenu indispensable». L'objectif: réduire l'empreinte carbone des entreprises et promouvoir des technologies propres. Dans cette dynamique, la deuxième phase du Plan national d'élimination des HCFC (2025-2030) a été lancée. Elle prévoit l'installation de 20 équipements de détection des gaz réfrigérants, la création d'un centre d'excellence dédié au froid et la formation de 200 formateurs et 400 techniciens spécialisés. Noureddine Yassaâ, secrétaire d'État aux Énergies renouvelables, a rappelé l'urgence d'agir face à la forte consommation électrique du secteur et au réchauffement climatique, plaidant pour «des techniques éco-responsables partagées par tous». Enfin, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, via sa représentante Hassiba Sayah, a réaffirmé son appui à l'Algérie dans cette transition, notamment par la formation et la modernisation des filières. Un chantier essentiel pour respecter les engagements internationaux... et préparer un avenir durable où le froid sera enfin propre.

Diversification économique

«L'Algérie sur la bonne voie»

Le Fonds monétaire international (FMI) a salué lundi les réformes économiques engagées par l'Algérie notamment dans le domaine de l'appui à l'investissement, soulignant que le pays est "sur la bonne voie" dans sa démarche de diversification économique. "Les efforts que déploient les autorités (algériennes) pour diversifier l'économie et améliorer le climat d'affaires pour stimuler l'investissement privé sont à saluer", a indiqué Charalambos Tsangarides, chef de la mission du FMI en Algérie lors d'une conférence de presse à Alger, notant que les réformes engagées dans le domaine de l'investissement "ont commencé à porter leurs fruits". Il a dans, ce contexte, mis en avant les principales initiatives mise en œuvre par les pouvoirs publics en la matière, citant notamment "la création d'un guichet unique pour l'accès au foncier, les efforts visant à aligner les exportations sur les normes internationales et la promotion du commerce en ligne". L'absence d'endettement extérieur de l'Algérie a aussi été mis en exergue par M. Tsangarides, ajoutant que très peu de pays, de par le monde, sont dans la situation de faible recours à l'endettement. Le représentant du FMI s'est félicité aussi de la poursuite de la mise en œuvre de la loi monétaire et bancaire promulguée en 2023, de même que "l'amélioration de la gestion de la liquidité et le renforcement des capacités en matière de prévision macroéconomique et d'analyse des politiques". "La mission salue également les récentes réformes de la gouvernance et les efforts continus visant à renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ainsi qu'à accroître la transparence et la respon-

sabilité dans le secteur public", a-t-il encore dit. Le FMI a noté aussi avec satisfaction les progrès obtenus dans le cadre de l'application de la loi organique budgétaire de 2018, ainsi que la création au sein du ministère des Finances d'une unité chargée de superviser les entreprises publiques et de renforcer la gestion des risques budgétaires. L'intervenant a relevé, par ailleurs, que l'activité hors hydrocarbures avait maintenu son dynamisme en 2024 avec une croissance de 4,2%. M. Tsangarides a souligné également que "les perspectives à l'interne sont globalement positives", portées par une reprise progressive de la production d'hydrocarbures. Cette donne, qui devrait soutenir la croissance en 2025, intervient dans le sillage de la levée graduelle des mesures de réduction de la production décidées par l'Opep+, a-t-il

dit. Toujours à propos de la croissance, le chef de mission du FMI a affirmé que les perspectives économiques pour l'Algérie à court terme demeurent "positives", en dépit des incertitudes au niveau mondial. Il a relevé que la croissance économique s'était établie en 2024 à 3,6%, ajoutant que, sur la même année, les secteurs hors hydrocarbures "restaient dynamiques". En outre, les réserves de change en 2024 "sont restées conséquentes" à 67,8 milliards de dollars, couvrant environ 14 mois d'importations, alors que l'inflation a connu une "forte" diminution passant de 9,3% en 2023 à 4,1 % en 2024. Cette baisse de l'inflation, explique M. Tsangarides, est due principalement à une progression plus faible des prix des denrées alimentaires, soulignant que l'inflation resterait modérée en 2025.

Commerce extérieur

L'Afrique, locomotive de la stratégie d'exportation algérienne

Le continent africain s'impose désormais comme un axe stratégique majeur dans la politique d'exportation de l'Algérie, alors que la valeur des produits et services exportés vers l'Afrique a presque triplé entre 2021 et 2024, ont souligné les participants de la Conférence sur les exportations et le développement économique, organisée lundi à Alger. Prenant part aux travaux de cette conférence, initiée par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih, a souligné l'importance croissante accordée à l'Afrique dans la stratégie économique extérieure de l'Algérie, tout en réaffirmant l'engagement de son département à accompagner les efforts visant à soutenir les opérateurs économiques dans leur conquête des marchés extérieurs. "L'Afrique représente une priorité pour l'Algérie. Nous travaillons à consolider notre présence sur ce continent en mobilisant tous les leviers diplomatiques, logistiques et commerciaux disponibles", a-t-il déclaré. Dans ce sens, il a mis en avant l'importance accordée par l'Algérie à la réussite de la 4e Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue à Alger du 4 au 10 septembre 2025. Cet événement d'envergure internationale devrait accueillir entre 1.600 et 2.000 exposants venant de près de 140 pays et plus de 35.000 visiteurs, illustrant le positionnement croissant de l'Algérie comme hub continental. De son côté, le représentant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Faouzi Bouabid, a rappelé que la diversification des exportations hors hydrocarbures est désormais une priorité nationale, soulignant que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) constitue un catalyseur essentiel dans ce processus. "Grâce à

la ZLECAf, les entreprises algériennes bénéficient d'un accès élargi à un marché de plus de 1,2 milliard de consommateurs, avec une levée progressive des barrières tarifaires", a-t-il expliqué. Selon les données fournies par le même responsable, les exportations nationales vers le continent africain ont atteint un milliard de dollars en 2021, avant de s'élever à 2,7 milliard de dollars en 2024. Dans le cadre de la stratégie de soutien à l'export, M. Bouabid a mis en avant les mesures incitatives mises en place par le gouvernement, notamment la création de plateformes logistiques dédiées à l'exportation dans les wilayas de Tamannasset et d'Illizi, gérées par la société nationale Logitrans, l'ouverture de foires permanente des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie) et à Dakar (Sénégal) par le biais du groupe Safex, ainsi que l'organisation de réunions de coordination avec les filières professionnelles en vue de mettre à jour le potentiel exportable de chaque secteur. "Toutes ces initiatives visent à créer un environnement favorable à l'exportation et à permettre aux entreprises nationales de renforcer leur présence sur les marchés africains", a-t-il affirmé. Pour sa part, la représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Amel Adouani, a souligné le rôle stratégique du secteur agricole dans la diversification des recettes d'exportation, en mettant en exergue les progrès réalisés en la matière. Selon elle, les exportations de fruits et légumes ont générés 429 millions de dollars en 2023, en hausse de 50 % par rapport à 2022. Elle a insisté sur l'essor de filières émergentes comme celle du caroubier, et la valorisation des productions phares comme les dattes et l'huile d'olive, soutenues par deux nouveaux programmes de plantation d'un million de palmiers-dattiers et d'un million d'oliviers. "Nous accompagnons les producteurs à chaque étape, de la labellisation à l'export, pour garantir des produits compétitifs sur les marchés africains", a-t-elle précisé.

Banque de développement local (BDL)

Le chiffre d'affaires en hausse de 25 % en 2024

Le chiffre d'affaires de la Banque de développement local (BDL) a enregistré une hausse de 25 % au cours de l'année 2024, a indiqué, dimanche à Alger, le directeur général (DG) par intérim de cette banque publique, Mohamed Mbarek, précisant que ce bilan "reflète la dynamique positive que connaît l'activité de la banque". M. Mbarek s'exprimait lors de la présentation du bilan de la banque pour l'exercice 2024, à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), suivie de la première Assemblée générale extraordinaire (AGE) après l'introduction de la BDL au compartiment principal des actions de la Bourse d'Alger en mars dernier. Ces travaux se sont déroulés en présence du DG du Trésor au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, ainsi que des actionnaires de la banque, particuliers, investisseurs institutionnels et personnes morales. A ce titre, M. Mbarek a affirmé que le chiffre d'affaires de la banque est passé de 76,7 milliards de DA en 2023 à 96 milliards de DA en 2024. Le total du bilan a également affiché une croissance de 14 %, passant de 1.600 milliards de DA à plus de 1.800 milliards DA en 2024. Le bénéfice net de la banque a, quant à lui, augmenté de 31 % en 2024, pour atteindre près de 23 milliards DA. Le produit net bancaire (PNB) s'est établi à plus de 67 milliards de DA contre 52 milliards de DA en 2023, soit une hausse de 29 %, selon le même responsable. Evoquant les crédits octroyés dans leur formule classique au cours

de l'année passée, le premier responsable de la banque a fait savoir qu'ils ont dépassé les 1.200 milliards de DA contre 1.100 milliards de DA en 2023 (+9 %). En tête de ce bilan figurent les crédits d'exploitation qui dépassent 200 milliards de DA, suivis des crédits à l'investissement destinés aux petites et moyennes entreprises (PME), pour un montant supérieur à 56 milliards de DA, ainsi que les crédits destinés à la promotion immobilière, qui dépassent 4,6 milliards de DA. Concernant les financements accordés dans le cadre de la finance islamique, M. Mbarek a souligné qu'ils ont atteint 291 millions de DA contre 8 millions de DA en 2023, soit une hausse de plus de 3500 %. Par ailleurs, les dépôts islamiques au niveau de la banque ont avoisiné les 12 milliards de DA, enregistrant une hausse de 29 % par rapport à près de neuf (9) milliards de DA en 2023. A cet égard, le DG par intérim de la BDL a indiqué que ce bilan positif réalisé dans cette formule est dû à "la large couverture à travers les wilayas du pays et à la promotion de cette formule, avec la mise en service de 163 guichets et agences spécialisés, couvrant 98 % du réseau de la banque". En matière de monétiques, le bilan fait état de près de 200.000 cartes bancaires nationales émises par la BDL, avec une légère baisse par rapport à 2023, en raison de "l'opération d'assainissement des comptes inactifs, effectuée par l'administration de la BDL, en vue de leur fermeture".

Célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance

Lancement officiel de la distribution de 192 000 logements

Traduisant dans les faits l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à parachever le programme de 2 millions de logements, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Tarek Belaribi, a supervisé, ce mardi à partir de la wilaya de Djelfa, le lancement officiel de la distribution de plus de 192 000 logements, toutes formules confondus, à travers le territoire national à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance et des fêtes de la Jeunesse. «A l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, j'annonce aujourd'hui le lancement de la distribution de 192 318 logements, toutes formules confondus, à travers le territoire national, tous destinés aux catégories vulnérables et à revenus faibles et moyens», a-t-il dit dans un discours prononcé à cette occasion. M. Belaribi a indiqué qu'«en ce jour glorieux où nous commémorons le 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, nous nous remémorons avec honneur et recueillement les luttes de notre peuple et les sacrifices de nos martyrs valeureux qui ont donné leur précieuse vie au nom de la liberté et de la dignité de l'Algérie». Le ministre a poursuivi que c'est là «une occasion où la mémoire transcende le temps et les défis se rencontrent avec la volonté politique sincère conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et trouve son véritable soutien dans une jeune énergie algérienne pleine de détermination et de volonté, en marche constante vers l'excellence en Algérie en l'honneur de sa

grande histoire». M. Belaribi a souligné que c'est à partir de «cette wilaya de Djelfa, terre des martyrs et des héros, nous nous remémorons les exploits des hommes qui ont cru en ce qu'ils ont promis à Dieu et qui ont consenti les plus grands sacrifices pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie». M. Belaribi a souligné que c'est à partir de «cette wilaya de Djelfa, terre des martyrs et des héros, nous nous remémorons les exploits des hommes qui ont cru en ce qu'ils ont promis à Dieu et qui ont consenti les plus grands sacrifices pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie» poursuivant que «Djelfa, qui a été témoin des batailles mémorables de Djbel Boukehil, célèbre ses gloires et la gloire de chaque partie de cette région généreuse et hospitalière... Djelfa, qui est devenue une véritable traduction des choix de l'État en matière de réalisation de l'équilibre régional et de consolidation des acquis selon une planification réaliste dans un esprit de développement durable». «A cette occasion, je tiens à rendre hommage à tous les moudjahidine et membres de l'Armée de libération nationale d'hier et à la vaillante institution militaire, l'Armée nationale populaire, protectrice de la souveraineté nationale, qui s'inspire des valeurs du 1er Novembre et des principes des martyrs et démontre à chaque étape son profond engagement à protéger la République et à s'opposer fermement à tous ceux qui tentent de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays». M. Belaribi a souligné que «le secteur de l'Habitat, considéré comme la pierre angulaire du développement urbain

durable, est devenu aujourd'hui un acteur incontournable pour faire bouger l'économie nationale et créer une dynamique en fournissant des emplois et en soutenant les entreprises de toutes tailles sous les hautes instructions du Président de la République qui accorde une attention particulière au produit national et encourage son intégration dans les différents projets pour renforcer les capacités économiques et consacrer la souveraineté et le nationalisme dans ce domaine vital». Il a poursuivi que «l'habitat est un projet national souverain qui incarne l'engagement de l'État dans son rôle social, un engagement dont il ne déviara pas tant que l'Algérie portera le message des martyrs». Le ministre a ensuite précisé que «sur la période allant de 2020 à 2024, grâce à une forte volonté politique et une dynamique gouvernementale intégrée, nous avons pu distribuer 1,7 million de logements de différentes formules à travers toutes les wilayas du pays», ajoutant que «la feuille de route approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise la réalisation de 2 millions de logements à travers le territoire national durant la période 2025-2029». Détaillant les quotas par wilaya, le ministre a précisé que «la wilaya de Djelfa est concernée par un quota de logements de 11 205 unités, touchant des zones aussi bien urbaines que rurales», ajoutant qu'une «bonne part a déjà été distribuée au niveau de nombreuses wilayas telles que Skikda (6 527 logements), Tissemsilt (3 090 logements), Naâma (3 204) et Timimoun (4 190)».

Sécurité sociale

Le système en Algérie est solide

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a affirmé, lundi à Alger, que le système de sécurité sociale en Algérie était "solide et porteur d'une dimension sociale, d'équité et de justice". Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite dans le secteur de l'éducation, le ministre a expliqué que le système de sécurité sociale dans notre pays était "solide et porteur d'une dimension sociale, d'équité et de justice", ajoutant que ce système "adopté par l'Etat algérien surpasse de nombreux systèmes". Il a souligné, dans ce contexte, que les réformes économiques et politiques engagées par l'Algérie ces dernières années avaient permis de "maintenir l'équilibre du système de sécurité sociale et de réduire le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR)". A cette occasion, M. Bentaleb a mis en avant l'importance d'"élargir l'assiette des cotisations et de résorber le travail informel pour maintenir l'équilibre des caisses de sécurité sociale". S'agissant des catégories bénéficiant de la réduction de l'âge de la retraite parmi les personnels relevant du secteur de l'éducation, le ministre a précisé que

la définition des catégories concernées par cette mesure est intervenue "en application de l'article 12 du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, élaboré en concertation avec la tutelle et ses partenaires". Ce texte intervient également "conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conscient de la place et du rôle de cette catégorie de travailleurs algériens dans l'éducation des générations et la formation des cadres du pays", ajoute le ministre. Pour rappel,

les nouvelles dispositions du projet prévoient "l'abaissement de l'âge de la retraite de 03 ans par rapport à l'âge légal fixé à 60 ans pour les hommes, leur permettant ainsi de prendre leur retraite à partir de 57 ans", ainsi que "l'abaissement de l'âge de la retraite de 03 ans par rapport à l'âge légal fixé à 55 ans pour les femmes, leur permettant de partir à la retraite à 52 ans, sans possibilité de cumuler cette abaissement avec celui prévu dans le cadre de l'éducation des enfants, stipulé dans l'article 8 de la loi sur la retraite".

Lutte contre la Criminalité El Tarf

Tentative de contrebande vers l'étranger de près de 128.000 euros et 2,85 kg d'or

La police des frontières d'El Tarf en coordination avec la brigade de lutte contre les crimes économiques et financières du service de la police judiciaire de la sûreté de la même wilaya a déjoué une tentative de contrebande vers l'étranger de près de 127.900 euros et 2,85 kg d'or et arrêté trois femmes suspectes, apprend-on lundi auprès de cette sûreté. Le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza Djellab, a précisé que l'affaire a été traitée lors du contrôle d'un véhicule de tourisme au niveau du poste frontalier d'El Aïoune à bord duquel se trouvaient trois femmes sur le point de quitter le territoire national vers un pays voisin, ajoutant que l'examen médical par radiographie a permis la découverte de trois montants de billets de devise étrangère enroulés estimés à 127.900 euros et des quantités de métal jaune (2,85 kg) préalablement fondues en de petites pièces pour en faciliter la contrebande.

Accidents de la route

durant la saison estivale

Campagne nationale de sensibilisation à la prévention

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), en collaboration avec le groupe Sonatrach, a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route durant la saison estivale, selon un communiqué de la DNSR. Cette campagne se déroule du 1er juillet au 31 août, une période qui enregistre chaque année "une hausse des indicateurs de l'insécurité routière", sous le slogan : "Prudence au volant... pour la sécurité de votre famille", lit-on dans le communiqué. La cérémonie de lancement de cette campagne aura lieu au niveau du front de mer de la wilaya de Boumerdès, avec l'organisation de journées portes ouvertes sur la sécurité routière, en présence de plusieurs organismes actifs dans le domaine, tels que le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la Direction générale de la Protection civile (DGPC), ainsi que des représentants de la société civile. Cette campagne comprendra également plusieurs activités de proximité à caractère informatif et de sensibilisation, destinées aux différentes catégories d'usagers de la route. Une caravane de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation sillonnera, par ailleurs, plusieurs wilayas côtières tels que Boumerdès, Mostaganem, Jijel, Annaba et Alger afin de promouvoir la culture de la sécurité routière auprès des estivants. Rappelant que 1.159 personnes sont décédées et 10.048 autres ont été blessées dans 7070 accidents de la circulation durant la saison estivale de l'année 2024, la DNSR a souligné que ce bilan appelle à la "conjugaison des efforts et l'intensification des efforts de prévention et d'anticipation pour protéger les usagers de la route des dangers des accidents". Pour ce faire, la DNSR a invité tous les usagers de la route à faire preuve de prudence et à adopter des comportements de conduite responsables afin de passer la saison estivale dans le confort et la sécurité.

Pour réduire les

intoxications alimentaires

Intensification des opérations de contrôle en été

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi, l'importance d'intensifier les opérations de terrain par les services de contrôle relevant du secteur dans le but de réduire les intoxications alimentaires durant la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée, consacrée au suivi de nombre de dossiers liés au contrôle des marchés et à la garantie de leur approvisionnement régulier, ainsi qu'à la prévention contre les intoxications alimentaires. Evoquant l'évaluation du niveau de contrôle sur le terrain au niveau des marchés et locaux, "le ministre a appelé à l'intensification des opérations de contrôle pour réduire les intoxications alimentaires, particulièrement en été, à travers le contrôle des locaux de restauration rapide (fast-food) et restaurants et l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des commerçants et consommateurs aux conditions de conservation, d'hygiène et de sécurité alimentaire", ajoute le communiqué. Il a également affirmé "l'importance de poursuivre les efforts visant à assurer un approvisionnement régulier des marchés en différents produits de première nécessité, notamment face à la hausse de la demande durant la saison estivale". A cet effet, le ministre a souligné la nécessité de garantir les marchandises de large consommation en quantités suffisantes et à des prix raisonnables pour protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Par ailleurs, M. Zitouni a appelé à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour réaliser les objectifs tracés, à l'application rigoureuse des instructions et orientations sur le terrain et au suivi quotidien des indicateurs du marché avec la prise des mesures proactives nécessaires pour préserver la stabilité de l'approvisionnement et la bonne gestion des marchés, conclut la même source.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والمدينة
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية عين تموشنت
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMO



NIF : 097846019044907-01

Relance du 3^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°27/D.M.O/OPGI/2025

Vu l'infiructuosité du 1^{er} Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°22/DMO/OPGI/2025 paru dans les quotidiens nationaux « Ouest-Info » en date du 26/05/2025 et « الجمهورية » en date du 28/05/2025.
Vu l'infiructuosité de la relance du 2^{ème} Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°24/DMO/OPGI/2025 paru dans les quotidiens nationaux « CAP DZ » en date du 23/06/2025 et « المساء » en date du 23/06/2025.

L'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de AIN TEMOUCHENT, dont le siège social est au boulevard, Mohamed Boudiaf Ain Temouchent relance du 3^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale, Relatif à la réalisation des 140/480/1000/2000 logements publics locatifs en TCE y compris les VRD, dans la wilaya de Ain Temouchent (programme 2024 – 2^{ème} tranche) répartis comme suit :

N	Site	Condition d'éligibilité
4	Réalisation des 100/2000 logements publics locatifs en T.C.E y compris les VRD Tertiaires à AIN EL KHEL, wilaya de AIN TEMOUCHENT, programme de l'année 2024 2 ^{ème} tranche	Capacités Professionnels: certificat de qualification et de classification professionnelles activité principale travaux de bâtiment catégorie Trois (03) ou plus Capacités techniques : 1/ moyens humains: l'encadrement de soumissionnaire -un ingénieur d'état ou master en Génie civil. NB: Le personnel affecté au projet doit être justifié par un diplôme, attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS valide ou contrat ANEM valide ou état nominatif CNAS de l'année en cours déposé et visé auprès des services compétents, et les certificats ou attestations de travail. 2/ Les références professionnelles : Réalisé au moins l'un des projets suivants : • Travaux de même nature (réalisation en TCE) de : 50 logements ou plus d'un seul tenant. • Travaux de même nature (réalisation ou achèvement en TCE) d'un cumul des projets de : 100 logements (le nombre de logement du projet ne doit pas être inférieure à 30 logements par attestation). • Ouvrage d'équipement public de classification B et plus. Capacités financiers: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires, ayant réalisé une moyen de chiffre d'affaire des trois(03) meilleurs années des cinq (05) dernières années « 2020/2021/2022/2023/2024 » du soumissionnaire minimum de 40 000 000.00 DA justifiés par les bilans fiscaux ou C20 visés par la direction des IMPOT.

8	Réalisation des 40/2000 logements publics locatifs en T.C.E y compris les VRD Tertiaires à OUED BERKECHE, wilaya de AIN TEMOUCHENT, programme de l'année 2024 2 ^{ème} tranche	Capacités Professionnels: certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale travaux de bâtiment catégorie Deux (02) ou plus Capacités techniques : 1/ moyens humains: l'encadrement de soumissionnaire -un ingénieur d'état ou master en Génie civil. NB: Le personnel affecté au projet doit être justifié par un diplôme, attestation d'affiliation CNAS ou CASNOS valide ou contrat ANEM valide ou état nominatif CNAS de l'année en cours déposé et visé auprès des services compétents, et les certificats ou attestations de travail. 2/ Les références professionnelles : Réalisé au moins l'un des projets suivants : • Travaux de même nature (réalisation en TCE) de : 20 logements ou plus d'un seul tenant. • Travaux de même nature (réalisation ou achèvement en TCE) d'un cumul des projets de : 40 logements ou plus • Ouvrage d'équipement public de classification B et plus ou deux (02) classifications A. Capacités financiers: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires, ayant réalisé une moyen de chiffre d'affaire des trois(03) meilleurs années des cinq (05) dernières années « 2020/2021/2022/2023/2024 » du soumissionnaire minimum de 12 000 000.00 DA justifiés par les bilans fiscaux ou C20 visés par la direction des IMPOT.
---	--	---

Les entreprises éligibles peuvent soumissionner pour un ou plusieurs projets, et retirés le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de AIN TEMOUCHENT contre paiement des frais de reproduction fixés à 3 000,00 DA non remboursables pour chaque projet.

NB : tout soumissionnaire n'ayant pas les capacités minimal exigées sera éliminé.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (présentées dans trois (03) enveloppes distinctes) :

- une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
- une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
- une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces recuise par le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » à l'adresse suivante :

A Monsieur Le Directeur Général de L'office De Promotion
Et de Gestion Immobilière De Ain Temouchent
Adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf Wilaya de Ain Temouchent

Relance du 3^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 27/D.M.O/OPGI/2025

Projet N°.....

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15^{ème}) jour avant 12 h00 à Compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 heures, les soumissionnaires sont invités assister. Si la date de dépôt est d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La durée de validité des offres est 105 jours.

Le Directeur Général

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045103

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 25 /2025**

La Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offre ouvert avec Exigence de capacités minimales pour la réalisation des Travaux de VRD Primaires et Secondaires des Programmes de Logements Publics à Travers la Wilaya de Naama-2023-Comme suit :

LOT 09 : Voirie et Trottoirs et AEP des (140+100+60) logts LPL à Ain Sefra.

Seules les entreprises qualifiées Conformés aux exigences et conditions des cahiers des charges sont concernées par cet avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ayant:

Conditions minimales d'éligibilité

- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (04) et plus comme activité principale en Travaux Publics en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Avoir Réalisé durant les trois (03) dernières Années avec une moyenne d'un chiffre d'affaire Supérieur ou égal à 10 000 000,00 DA Justifié par les bilans financiers certifiés par les services des Impôts + C20.
- Avoir réalisé au moins un projet de même nature (Voirie en BB), Justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par le Service Contractant.

NB : Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour Un ou Plusieurs lots et peuvent bénéficier d'un seul lot et l'évaluation des Offres se fera dans l'ordre décroissant

Autres condition :

Les soumissions constituées comme suit :

Le dossier de candidature contient : Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

L'offre technique contient : La déclaration à souscrire, un mémoire technique justificatif.

L'offre financière contient: la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 17 pages 16 et 17), devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama boulevard cheikh Bouamama, wilaya de Naama.

Les offres techniques, financières et dossier de candidature devront être distinctes et continues dans les plis séparées avec indication pour chaque plis (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°25/2025

Travaux de VRD Primaires et Secondaires des Programmes de Logements Publics à Travers la Wilaya de Naama-2023

-Lot N°..... :

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres quinze (15) jours et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale Avant 12:00 heure).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la préparation des offres à 14h:00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009869 02.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM

DAIRA DE MANSOURAH

COMMUNE DE BENI MESTER

MATRICULE FISCAL : 098513029058908

AVIS D'INFRACTUOSITE

Le président de l'assemblée populaire communale de Beni

Mester informe l'ensemble des citoyens que l'appel d'offre public

portant sur la location d'une crèche ouverte pour la deuxième fois

en date 23/06/2025 au siège de la commune a été déclaré infructueux

en raison de l'absence de toute offre.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL

Iles Habibas

La gestion confiée à l'EPIC «EPWOPAA»



La gestion des îles Habibas a été confiée à l'EPIC «EPWOPAA», responsable de la gestion du parc d'attraction et de loisirs d'Oran, qui a créé une unité spéciale pour cette mission, a-t-on appris auprès de son directeur Belabbes Abderrahmane. Dans le cadre de cette nouvelle mission, l'EPWOPAA a mis en place une unité spéciale dédiée exclusivement à la gestion, la protection et la valorisation de ce site écologique d'importance, a fait savoir M. Belabbes. «Cet-

te initiative vise à renforcer les efforts de conservation, tout en favorisant un tourisme responsable et durable dans la région», a-t-il souligné, ajoutant qu'un conseil scientifique et un autre d'orientation seront prochainement mis en place, avec l'implication des différents acteurs dans le domaine maritime, les autorités, l'université et la société civile notamment. La ministre de l'Environnement et de la qualité de vie, Nadjiba Djilali, avait donné des instructions, lors de sa visite aux îles Habi-

bas à la fin du mois de mai dernier, pour créer une unité assurant leur gestion et leur préservation. Les îles Habibas abritent une biodiversité remarquable et suscitent, depuis plusieurs années, l'intérêt des scientifiques, des écologistes et des touristes, et l'implication de l'EPWOPAA dans leur gestion ouvre la voie à une meilleure organisation des activités scientifiques et touristiques sur les lieux, tout en garantissant le respect des normes environnementales.

Face cachée de certains boulevards à Oran

Des lieux de tous les maux et fléaux

Par Youcef Chaïbi

Une fois la nuit tombée, certains petites et grandes artères d'Oran deviennent des lieux de tous les maux et fléaux que ce soit la drogue, l'alcool, la délinquance, les agressions etc... Parmi ces boulevards, on peut citer Charlemagne, Place Kahina, Place du 1er Novembre, rond-point Morchid..., hélas transformés par la force des choses en un véritable coupe-gorge. Le citoyen oranais, en homme averti, effectue tout un détour pour éviter ces boulevards et ruelles de tous les fléaux.

Pour ce qui est du boulevard Charlemagne où la réglementation sur la consommation et la vente d'alcool dans les espaces publics est très stricte dans ce commerce, car pour exercer cette fonction, il faudrait détenir une licence de vente à emporter, pour pouvoir commercialiser ces produits; au niveau de cette artère, la loi est bafouée par certains hors-la-loi, par exemple il suffit d'aborder les vendeurs ambulants pour passer commande. Ces derniers circulent sans se cacher avec un seau de bière fraîche à la main, sans oublier aussi la vente de drogue et de psychotropes. Outre la vente de ces produits interdits, cette artère est devenue la plaque tournante de tous les vices et tout le monde est au courant de ce qui se passe et même des jeunes femmes racolent une fois la nuit tombée et même de jour, au vu et au su de tout un chacun, aidées en cela par certains hôtels qui travaillent avec elles. Devant cet état de fait, les habitants déplorent la clo-



chardisation de cette partie de la ville. Plusieurs familles ont déménagé à cause de ces fléaux. L'ambiance nocturne des lieux est généralement caractérisée par les disputes opposant les clients qui viennent s'approvisionner chez les vendeurs de boissons alcoolisées ou encore par les obscénités proférées par une prostituée à l'encontre d'un mauvais payeur. Livrées à leur triste sort, ces malheureuses parviennent, tant bien que mal, à survivre dans cette jungle régie par la loi du profit. Ainsi, les cabarets, hôtels, les lieux clandestins de débauche sont devenus le dernier refuge pour les jeunes filles souvent venues d'ailleurs. Certaines, avec

l'âge, se sentent si humiliées qu'elles finissent par recourir à l'irréparable, sans que nul ne se soucie. La consommation d'alcool peut entraîner des troubles du comportement tels que l'agressivité, l'irritabilité et des difficultés à raisonner et peut être aussi associée à des comportements à risque tels des violences, des accidents de la route etc.... Ces fléaux favorisant la criminalité qui menace la quiétude et le bien-être des citoyens et des vacanciers en cette période estivale, ce phénomène nécessite un traitement radical par toute la société, surtout la société civile qui a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Distribution de 7.454 logements à l'occasion du 5 Juillet 1.020 logements distribués pour «Terrain Chabat»

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a donné, mardi, à la Mosquée Pole «Ibn Badis», le coup d'envoi de la cérémonie officielle de la remise des clés et de distribution de 7.454 logements sociaux dont 7.424 logements public locatifs (LPL) et 30 autres (type LPA) répartis à travers 16 communes et 08 daïras de la wilaya d'Oran, dans le cadre des festivités de célébration du 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse du 5 Juillet. Il s'agit de l'une des plus grandes opérations de distribution de logements jamais enregistrée à Oran, ces dernières années et qui s'inscrit dans le programme national du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, portant distribution de 192.318 unités de logements (toutes formules confondues) dont le lancement a été donné le même jour à partir de la wilaya de Djelfa, par le ministre: Mohamed Tarek Belaribi. La cérémonie de remise des clés des logements distribués à Oran a eu lieu en présence du Directeur général des ressources humaines au ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville: M. Mohamed Mani, du P/APW: M. Mohamed Chalabi, du Médiateur de la République: M. Chouaib, des représentants des autorités locales civiles et militaires, des cadres, élus et membres locaux du parlement ainsi que des bénéficiaires de logements distribués à la même occasion. La remise des clés des nouveaux logements, distribués à Oran, a été entamée à l'issue du coup d'envoi lancé par le ministre, M. Belaribi, à Djelfa, du programme national qui englobe en outre la réalisation de 47 pôles urbains à travers 38 wilayas du pays. Lors d'une allocution d'ouverture, le wali d'Oran, Samir Chibani, a également annoncé, dans le même registre, la pose de la première pierre de la réalisation d'un nouveau programme de 4.000 logements, afin de répondre à la demande. Par daïra, 2.000 logements ont été distribués à Oran, 248 à Bir El Djir, 2.000 à Tlélat, 600 à Es Sénia et plusieurs dizaines d'autres logements à Béthioua, selon des indications officielles. Pour ce qui est de la commune d'Oran, 1.020 unités de logements sont allées aux bénéficiaires du lieu-dit «Terrain Chabat» où avait eu lieu le glissement de terrain alors que 937 autres unités seront distribuées pour les habitants de la même localité.

B.Habib

Championnat national scolaire des sports collectifs Réunion pour la finalisation des préparatifs de la compétition

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé, dimanche dernier, une réunion avec la commission wilaya le chargée de la préparation des finales du Championnat national scolaire des sports collectifs, consacrée à la finalisation des préparatifs de cette importante compétition qui se tiendra à Oran du 6 au 10 juillet 2025. Ont assisté à cette réunion, le responsable de la cellule technique du cabinet du wali, le directeur de l'administration locale, le directeur de l'éducation, le directeur de la jeunesse et des sports, la directrice de la culture, le directeur du tourisme, le directeur de la santé, le directeur des transports, ainsi que les chefs de daïras de Bir El Djir, Es-Sénia, Boutlélis et Oued Tlélat, en plus des membres de la Fédération algérienne du sport scolaire. Tous les aspects organisationnels et logistiques ont été abordés, et les dernières touches ont été apportées pour assurer le bon déroulement de cet événement sportif scolaire. Après avoir écouté les présentations des différents intervenants, le wali a donné des instructions pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue de garantir le succès de cette fête sportive scolaire. Le wali a affirmé son engagement à mobiliser tous les moyens requis pour assurer la réussite de cet événement majeur, en concrétisation des orientations du Président de la République visant à réorganiser le sport scolaire et les programmes d'éducation physique, dans le but de détecter et soutenir les talents sportifs prometteurs.

Saison estivale à Tlemcen
Une ouverture en apothéose



Comme à l'accoutumée, cette année la saison estivale s'est ouverte dans une ambiance de fête dans la localité de Marsat Ben M'hidi. Une localité qui accueille tous les étés des milliers d'estivants venus de tous les coins d'Algérie. Un endroit paradisiaque offrant mer, montagne et forêt. Des dizaines de troupes folkloriques, des groupes de musique, différents services de l'Etat, gendarmerie nationale, police, Douanes, protection civile, les directions de la santé, des forêts, la Sonelgaz, Algérie Télécom, Algérienne des eaux et autres ont pris part à cet événement où les responsables et à leur tête le wali, ont pu se rendre compte des efforts que fournissent les pouvoirs publics pour assurer une saison estivale dans les meilleures conditions. Cette année et contrairement aux précédentes, les appartements et les maisons de location avec des prix raisonnables, ainsi que les produits de consommation. Les transports sont également disponibles jusqu'à des heures tardives. Cependant, les parkings restent payants, ainsi que quelques espaces sur le sable, loués à des privés **MOHAMMED AMMAMI**

Tissemsilt
Le wali appelle
à une mobilisation
autour du développement

Le développement local ne peut réussir sans une gouvernance de proximité, impliquée et réactive. C'est en ces termes que le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, s'est adressé aux responsables locaux, lors d'une réunion de coordination tenue au siège de la wilaya. En présence de l'ensemble des acteurs institutionnels, cette rencontre a été marquée par l'évaluation du Programme ADSEC 2023-2025. Le diagnostic dressé a mis en relief non seulement les retards et les lenteurs d'exécution, mais aussi des dysfonctionnements liés au manque de coordination entre les services de l'État et les collectivités territoriales. Face à ces constats, le wali a exhorté les présidents des APC et les chefs de daïras à assumer pleinement leurs rôles. Selon lui, l'adhésion des élus est essentielle pour traduire sur le terrain les projets inscrits dans les plans de développement communal. La réunion a aussi été l'occasion de revoir les propositions pour l'année 2026, dans le but d'adapter les investissements aux besoins prioritaires: routes, réseaux d'assainissement, éclairage public, équipements sanitaires ou éducatifs... Chaque commune a été appelée à faire preuve de rigueur dans l'identification de ses besoins. En guise de feuille de route, le wali a insisté sur l'urgence d'accélérer les chantiers en cours, d'éviter les lenteurs bureaucratiques et d'instaurer un cadre de dialogue permanent entre les structures locales et l'administration centrale. **Abdenour M.**

Saïda
49,10 % de réussite au BEM

C'est le moins que l'on puisse dire à propos du résultat obtenu par la wilaya de Saïda qu'est le BEM avec un taux de réussite de 49,10%. Sur les 8199 dont 230 libres inscrits, plus de la moitié des candidats n'a pas obtenu son BEM. Ces résultats ont étonné plus d'un observateur dont notamment les parents d'élèves et même certains chefs d'établissements qui n'ont pas hésité, quoique sous le sceau de l'anonymat, à dénoncer le manque de sérieux qui a régné durant toute l'année scolaire. Et là, la direction locale de l'éducation est interpellée en premier lieu. Elle doit se pencher sur le sujet pour déterminer les causes de cet échec récurrent. Enfin la meilleure moyenne de 18,71 est obtenue par l'élève Rezoug Aïcha du CEM " Benaouda Benkaddour " dans la commune de Saïda. Félicitations aux admis. **OULD OGBAN**

Le ministre de l'Industrie révèle à Relizane
«Le processus de récupération
des biens confisqués»

Par N. Aymen

Dans le cadre d'une visite à la fois pratique et stratégique, le ministre de l'Industrie, M. Saïfi Ghrib, s'est rendu dans la wilaya de Relizane pour évaluer l'état d'avancement de plusieurs projets industriels notamment ceux répertoriés comme biens confisqués dont la récupération est prévue conformément aux directives du président Abdelmajid Tebboune. Dans une déclaration aux représentants des médias, le ministre a annoncé que le ministère de l'Industrie s'est vu confier une mission nationale majeure liée à la récupération de tous les biens confisqués par des décisions de justice définitives et à leur relance dans le cadre d'une nouvelle vision visant à promouvoir le développement économique. Il a souligné que «le train a démarré et ne s'arrêtera pas et la voie est libre pour relancer ces projets au point mort et les transformer en moteurs de croissance». Cette visite qui s'inscrit dans le cadre d'un suivi de près des projets industriels à travers le pays, intervient dans un moment où la wilaya de Relizane suscite une attention croissante de la part des hautes autorités, en raison de son importance industrielle et

de sa position pivot sur la carte des investissements. Le ministre a commencé sa tournée en inspectant le complexe des industries alimentaires qui a été réorganisé sous le nom de société «Agrodiv» où il lui a été présenté une fiche technique complète sur la revitalisation de son activité et les perspectives d'avenir de son utilisation dans le secteur de la transformation alimentaire, ce qui contribuera à activer la chaîne de production locale et à créer de nouveaux emplois. Le ministre a également visité le complexe textile algéro-turc «TAYAL» dans la région de Sidi Khattab où il a suivi l'avancement des travaux de ses unités industrielles. Les moyens de développer la production ont été discutés en coordination avec le partenaire turc, dans le cadre d'une politique visant à approfondir la fabrication locale et à encourager les exportations. Dans ce contexte, le ministre a souligné que le secteur industriel connaît une phase charnière qui nécessite une plus grande ouverture aux partenariats productifs et au transfert d'expertise. La visite ne s'est pas arrêtée là. Le ministre a également inspecté le projet d'usine de ciment dans la municipalité d'El Kalaa, qui est classé comme propriété récu-

pérée où une présentation détaillée sur ses composantes techniques et les étapes de sa réalisation ont été dévoilées au ministre, soulignant que ces projets représentent un véritable défi de développement s'ils sont soutenus et les obstacles sur leur chemin surmontés. Cette tournée porte un message à la fois politique et économique: l'État est déterminé à investir dans chaque ressource, chaque propriété et chaque unité industrielle qui a été marginalisée ou placée sous garde judiciaire, en les réintégrant dans le cycle économique d'une manière qui sert les objectifs de développement durable et la souveraineté économique du pays. Le ministre n'a pas manqué de saluer les efforts des autorités locales et des investisseurs qui ont exprimé leur volonté de s'engager dans cette dynamique, soulignant que la coordination entre les différentes parties prenantes est la clé du succès de tout projet de développement dans la phase à venir. Selon le ministre, la wilaya de Relizane demeure l'une des régions prioritaires sur la carte de relance industrielle, compte tenu de ses qualifications et de ses infrastructures capables d'abriter des projets de qualité dans divers domaines.

ODEJ de Tiaret
Lancement d'une vaste sensibilisation
contre les incendies des forêts

Par L. Bouhala

Dans le cadre du renforcement des efforts dans la protection des ressources naturelles, et sous l'égide de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tiaret, l'office de la Jeunesse a organisé une campagne de sensibilisation à la prévention des incendies, ce dimanche dernier, dans la forêt "G'zoul" (Radar), M.Ahmed Tidjini, directeur de l'office de la Jeunesse, assisté des

animateurs de jeunesse ont participé à cette campagne, avec la contribution de la Protection Civile, la Conservation des Forêts et institutions de la jeunesse. M. Ahmed Tidjini, représentant de la Protection Civile, et un représentant de la surveillance des forêts ont abordé le sujet concernant l'importance des campagnes de sensibilisation régulières menées par différents secteurs pour préserver les ressources forestières, notamment durant cette saison estivale. Plusieurs

directives et instructions ont été données concernant le nettoyage de la forêt, le jet anarchique de bouteilles en verre, éviter le camping, la cuisine et notamment les barbecues à l'intérieur des forêts. En marge de cette large campagne de sensibilisation, la forêt a été nettoyée et les objets provoquant des incendies et des dégâts ont été retirés pour donner une image d'une forêt propre et saine, d'autant plus qu'elle est située sur les hauteurs de l'entrée nord de la ville de Tiaret.

Tiaret
Eradication des bidonvilles des trois derniers sites

Par L. Bouhala

Dans le cadre des efforts incessants visant à éliminer les constructions illicites, les autorités de la wilaya sont passées à l'action, tant attendue de la démolition des bidonvilles dans la banlieue de Kerman, ce lundi dernier. Ces démolitions sont les fruits des efforts des autorités locales pour préserver le tissu urbain et assurer une utilisation optimale des terres publiques pour de nouveaux projets de développement. L'opération qu'a présidée le wali en personne, M. Said Khalil, a ciblé les constructions illégales et baraques érigées sur les sites d'Ennahla, El Melaab et Dallas, dans cette banlieue de Karman. L'opération depuis la matinée a été menée en présence du commandant du groupement de la Gendarmerie nationale, du secrétaire général de la wilaya, du chef de cabinet, du chef de daïra de Tiaret, du président de l'APC, de la Direction des



Travaux Publics, de la Direction de l'Urbanisme, de la Direction de la Santé, du directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité, de la Direction des Ressources en eau, de la Direction de l'Habitat, de l'Office de promotion et de gestion immobilière, de la Société de gestion des décharges techniques, de la Société de nettoyage de Tiaret, de la Protection civile, de la Sonelgaz, de l'ADE et de l'Office national de l'as-

sainissement. La supervision sécuritaire a été assurée par la Gendarmerie nationale et les services de police, présents sur place où l'opération de démolition s'est déroulée dans des conditions meilleures, sans aucun problème de contestations ou autres. Ce site sera développé et le bien immobilier sera utilisé pour la construction de projets de logements et de structures de développement.

Boumerdès

Vers une production de 50.000 qx de céréales

Une production prévisionnelle jugée «abondante» de 50.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Boumerdès au titre de la campagne moisson-battage 2024/2025, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). La campagne moisson-battage, lancée depuis deux jours à partir de l'exploitation Bouchakour de la commune des Issers (Est), en présence des autorités de la wilaya et de représentants de différents organismes, «se déroule dans de bonnes conditions, et augure d'une production qui dépassera les prévisions, selon les premiers indicateurs de rendement», a indiqué à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique à la DSA, Yamina Boussoussa. La campagne de cette année cible une superficie de plus de 2200 hectares de céréales, dont 1618 hectares de blé dur, représentant 80 % de la superficie emblavée. A cela s'ajoutent 440 hectares de blé tendre, 146 hectares d'orge, et 30 hectares d'avoine. Selon la même responsable, la campagne concerne également, une superficie



de 545?hectares affectée à l'intensification des semences céréalières, répartie entre 326 hectares de semences de blé dur et 219 hectares de semences de blé tendre, notant que la wilaya a atteint «l'autosuffisance en matière de semences céréalières, tout en assurant la couverture des besoins de wilayas voisines». Mme Boussoussa a souligné la mobilisation par ses services, de tous les moyens nécessaires pour assurer le succès de cette campagne, notamment 19?moissonneuses-batteuses, dont 10 relevant du secteur privé, et le reste de la Coopérati-

ve des céréales et légumes secs (CCLS), en plus de 30 camions pour le transport de la récolte et près de 70 tracteurs appartenant à des producteurs privés. Par ailleurs, une commission de contrôle et de veille, composée de représentants de plusieurs organismes, effectue depuis le début de la campagne des sorties pour sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de protéger leur production contre différents risques liés notamment aux incendies, tout en les incitant à transférer leur récolte vers les espaces de stockage mis à leur disposition par le secteur.

Ghardaia

Recensement de près de 2.000 oiseaux d'eau nicheurs

Plus de 1.983 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés, entre les mois de mai et juin courant, par les ornithologues dans les différentes zones humides de la wilaya de Ghardaia, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation locale des forêts. Initié dans le cadre des activités du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée internationale de la biodiversité, ce comptage national des oiseaux migrateurs d'eau nicheurs a ciblé l'ensemble des neuf (9) zones humides naturelles et artificielles de la wilaya, a-t-on indiqué. Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe", notamment la zone humide artificielle de Kef El-Doukhane, exutoire des eaux usées traitées de la vallée du M'zab (quatre communes), a expliqué, à l'APS, le Conservateur des forêts de la wilaya, Abdelaziz Alioua. L'objectif de ce dénombrement, effectué entre le 20 mai et le 15 juin courant, est "d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénologie et sa densité", a-t-il expliqué, précisant que les indices de nidification sont déterminés par l'existence de nids, d'œufs et de poussins sur les sites. Ce comptage a permis de répertorier 15 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telles que la Tadorne casarca, l'Echasse blanche, la Marmaronette marbrée, le Gallinule poule-d'eau, le Fuligule nyroca et le Canard colvert, a-t-il détaillé. Le recensement a ciblé les zones humides naturelles non classées (Dayet



Oum Souid et Mahfoura dans la commune de Mansoura) et les zones humides artificielles non classées créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Doukhane (exutoire de l'oued M'Zab) à El-Atteuf, de Berriane et de Guerrara, ainsi que les rejets de Métilili (El-Gaada), de Zelfana (Gouifla), d'Oued-Nechou et la zone des sciences dans la wilaya de Ghardaia, a ajouté le Conservateur. Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs, dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ces sites aquatiques, notamment les sites artificiels, sont devenus des habitats et un milieu de reproduction, en raison notamment du gardiennage et de l'éloignement des zones urbaines. Ils recèlent des

potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes. Pour cette année 2025, les membres du RNOOA ont relevé une légère baisse des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques naturels et artificiels de la wilaya. Ce déclin de la population avifaune nicheuse est expliqué par les membres du RNOOA et du bureau de la protection de la faune et la flore à la Conservation des forêts, par le réchauffement climatique, la sécheresse, l'assèchement de nombreux sites aquatiques ainsi que les activités humaines qui ont impacté considérablement les écosystèmes de la faune et la flore. La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale et cela malgré les températures particulièrement élevées pour la saison et les tempêtes de sable qu'a connues la région durant les mois d'avril, mai et de juin, signale-t-on à la Conservation des forêts.

CHU «Mustapha Pacha» d'Alger
Inauguration d'une unité d'hémodialyse au service de médecine pénitentiaire



La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, accompagnée du représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, Alistair Bolton, et du chef du service de médecine légale du CHU "Mustapha Pacha" d'Alger, Rachid Belhadj, a procédé à l'inauguration d'une unité d'hémodialyse au sein du service de médecine pénitentiaire du même établissement hospitalier. Dans un communiqué rendu public lundi, le CRA a précisé que cette unité "contribuera à assurer la prise en charge médicale des détenus parmi les migrants en situation irrégulière, en leur permettant de bénéficier de séances de dialyse au sein de l'établissement hospitalier, tout en garantissant un suivi médical régulier". A ce propos, le représentant du HCR en Algérie a salué "les efforts soutenus du CRA", affirmant que cette organisation humanitaire constitue "le partenaire principal et privilégié du HCR dans l'accompagnement des réfugiés, notamment en matière de prise en charge médicale et d'appui psychologique, conformément aux rapports du HCR".

El-Meniaa

Arrestation d'un ressortissant étranger en possession de drogues dures

Un ressortissant étranger, trentenaire, a été arrêté par les services opérationnels de la sûreté de wilaya d'El-Meniaa, en possession de 637 grammes de drogues dures, conditionnées dans 30 capsules, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de ce corps constitué. Menée dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic de stupéfiants et de produits hallucinogènes, l'opération a permis la saisie de 24 capsules totalisant 503 grammes de cocaïne et 06 capsules d'héroïne pesant 134 grammes d'héroïne, a-t-on détaillé. Après finalisation des procédures policières d'usage, le mis en cause a été remis aux instances judiciaires, a conclu la source.

Oum El Bouaghi

05 nouveaux établissements scolaires en travaux

Au total, cinq nouveaux établissements scolaires viennent d'être lancés en travaux dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'éducation. Le chef du service de la programmation et du suivi au sein de cette direction, Hicham Berrehail, a précisé à l'APS qu'il s'agit de 02 groupes scolaires dans les communes de Meskiana et de Hanchir-Toumghani, d'un collège d'enseignement moyen et de 02 autres groupes scolaires au chef-lieu de la wilaya. Un investissement public de 830 millions de dinars a été consenti, au titre des programmes sectoriels de l'exercice 2024, pour la réalisation de ces structures qui viendront renforcer le secteur de l'éducation à moyen terme, a ajouté le même responsable. M.Berrehail a fait savoir, dans le même contexte, qu'une enveloppe de 220 millions de dinars a été allouée à la réhabilitation de 30 établissements scolaires des cycles moyen et secondaire à travers plusieurs communes de la wilaya, précisant, à ce sujet, que les travaux devraient démarrer «prochainement».

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Bureau de Maître MEKHOLOUF Omar

Huissier de Justice près le Tribunal de Sidi Ali

Avenue 1er Novembre, Sidi Ali, Mostaganem

Téléphone: 045.45.16.59

Avis d'Adjudication Aux Enchères

Suite à la demande de M. Le Président du Conseil Populaire Municipal de Sidi Lakhdar, nous, Maître MEKHOLOUF Omar, Huissier de justice auprès du Tribunal de Sidi Ali, Cour de Mostaganem, dont le bureau est situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, annonçons un avis d'adjudication portant la mise en location du marché hebdomadaire, du marché quotidien et de l'abattoir situés à Douar Ouled Djilali Belarbi, Commune de Sidi Lakhdar, pour une durée d' un (01) an renouvelable deux fois à compter de la signature du contrat. L'adjudication aura lieu le dixième (10) jour à partir de la première publication de cette annonce dans un journal national, conformément au cahier des charges disponible au bureau de l'huissier de justice.

N	désignation	Adresse	Superficie	Mise à prix annuelle
01	location d'un marché hebdomadaire et marché quotidien et un abattoir	Douar Ouled Djilali Belarbi, Sidi Lakhdar	05 hectares	18.150.582,00 DZD) par an

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

- La demande de participation doit comporter le nom, le prénom, la profession, l'adresse complète, le numéro de téléphone, le fax (le cas échéant).
- Un chèque bancaire visé, récent et ne dépassant pas dix (10) jours, d'un montant de 20% du mise à prix, au nom du de l'huissier de justice, à déposer auprès lui.
- Une copie de la carte d'identité nationale du participant.
- Un certificat médical délivré par un médecin spécialiste attestant de la capacité mentale du participant, récent et ne dépassant pas trois (03) mois.
- Un certificat prouvant le paiement ou l'exonération des dettes financières envers le Trésorier Communal de la commune de Sidi Lakhdar (Mostaganem).
- Une copie des statuts pour les personnes morales.
- Extrait du rôle des impôts réglé ou établi (Calendrier), datant de moins de trois (03) mois.
- Une copie originale du registre de commerce du participant, autorisant l'exercice de l'activité (gestion des marchés hebdomadaires ou semi-hebdomadaires de fruits, légumes, produits alimentaires de consommation courante et produits manufacturés numéro (611019), le dépôt de récépissé n'est pas accepté.
- Une Copie du Numéro d'identification fiscale du participant.
- Un certificat de solvabilité bancaire du participant (RIB+ solvabilité de la même banque).
- Le reçu original pour retirer du cahier de charges d'un montant de 5.000,00 DZD.
- Le cahier des charges doit être visé et tamponné sur toutes ses pages, signé et daté par le participant, et égalisé par les services de la commune.
- L'offre financière présentée en chiffres et en lettres, comportant le nom et le prénom, la profession, l'adresse, dûment signée. L'offre financière doit être placée dans une enveloppe fermée.

Observation:

Les dossiers incomplets seront considérés comme rejetés. Il est impératif de soumettre des dossiers complets lors de la tenue d'adjudication le dixième (10) jour.

La date limite pour la soumission des dossiers est fixée à midi (12:00), le dixième (10) jour, à compter de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux. (Le jour de la publication est compté comme le premier jour) Si cette journée coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera reportée au jour de travail suivant.

La présence de l'intéressé en personne ou par une procuration légalisée.

Le présent avis remplace et annule celui publié dans les journaux en date du 30/06/2025.

L'Huissier de Justice
02/07/2025

السجل التجاري رقم 02 ب 0105835 – 31/00
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهرا
شارع زيروت يوسف رقم 13
توسيع نشاط وتغيير مقر في المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
المسماة مؤسسة بن حبيب للسيارات وقطع الغيار
موضوعها حسب سجلها التجاري : 306.001 ، مدتها : 99 سنة ، مقرها الاجتماعي : رقم 34
شارع قوتيني حاليا بن عالية قدور القطعة رقم 01 حي المقري وهران ،
رأسمالها : 1.000.000,00 دج ، مسيرها السيد ، بن حبيب محمد هشام .
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 23 جوان 2025 تم توسيع نشاط الشركة بإضافة
النشاطات التالية : تجارة بالتجزئة للسيارات القديمة 503.307 ، تجارة بالتجزئة للدراجات
والدراجات النارية 503.308 ، تجارة بالتجزئة للسيارات الجديدة معيد بيع معتمد 503.318 ،
تجارة بالتجزئة للأدوات ومجموعة الأدوات المهنية الخاصة بالأداة الآلية 506.001 ، تجارة
بالتجزئة لقطع الغيار و لواحق السيارات 506.003 ، تجارة بالتجزئة لقطع الغيار و لواحق
الدراجات والدرجات النارية 506.005 ، تجارة بالتجزئة للطائرات المطاطية 506.006 ، تجارة
بالتجزئة للطائرات 506.007 ، كراء السيارات مع أو بدون سائق 603.004 ، كراء الدراجات و
الدرجات النارية 603.011 ، الميكانيك العامة 613.207 ، تجارة بالتجزئة للزيوت و الشحوم
الصناعية 506.008 ، تجارة بالتجزئة المجوعة الأدوات والمعدات الأخرى للصيانة و التصليح
الميكانيكي 506.002 ، تجارة بالتجزئة لمدرجات الكريات 506.004 وبموجب نفس العقد تم
تغيير مقر الشركة الى وهران ، حي المقري سانت أوجان نهج الحسين بن علي رقم 38 زاوية
شارع قندوز عبد القادر رقم 07 أين توجد الواجهة ونتيجة لذلك عدلت المادتين 02 و 04 من
القانون الاساسي للشركة والباقي بدون تغيير.

للإعلان/ الموثق
02.07.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ قادري زهير موثق بمحكمة بوهرا
01 نهج الشيخ العربي التبسي - وهران
الهاتف: 041.33.00.33
إعلان ثان
إعلان بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة مقدرة بنسبة 96/52 جزء خاصة بالفقر عدة حنيقي خديجة، مريم، محمد سعد، بموجب أمر صادر عن مجلس قضاء وهران محكمة فلاوسن مكتب السيد الرئيس بتاريخ 2025/05/19 رقم الترتيب 25/2079، من أمكنة ذات طابع سكني كائنة بولاية وهران بلديتها وادرتها حي خميستي المجمع السكني 525 مسكن حي خميستي ايلو 2/3 عمارة 13 تحمل رقم 02 كائنة بعمارة ذات ملكية مشتركة تقع على البمين من الطابق الأرضي تشتمل على قاعة للجنوس غرقتين، مطبخ، حمام، مراحض رواق وشرفة ومنشر، تقدر مساحتها 85,20م² ونسبة 1000/102,21 من الأجزاء المشتركة للجزء رقم 02، وسيتم البيع بمكتب الأستاذ قادري زهير يوم الأربعاء 16 جويلية 2025 على الساعة العاشرة (10:00) صباحا. المذكورة بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع مقابل دفع رسم 4.000,00 دج. لكل من يهيمه الأمر الإتصال بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه

للإعلان الموثق
02.07.2025

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec chauffe bain, une grande cuisine, un balcon

Contactez le 07.98.30.72.67

*** الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ***
نشر الإعلان في جريدة يومية وطنية
عن بيع بالمزاد العلني الحاقلة السابعة لأشياء من يشملها التفيلع عن طريق المهندات المحسومة بتاريخ 10 جويلية 2025 على الساعة 09 سا و 30 دقيقة
يطلب من الشركة الوطنية للبحث، إنتاج، نقل، تحويل، و تسويق الخروقات سوناطراك (سابقا) محلة من قبل مديرها الجهوي الكائن مقرها بأريزو بواسطة المديرية الجهوية للمنطقة الصناعية لأريزو **DRIZ** حاليا **RIZ** (مؤسسة تسير المنطقة الصناعية لأريزو **EGZIA** ملك الشركة ذات المسؤولية المحدودة أنجليا قورلف أجوريا سرفس و الذي يسيرها مكتبها المين عنوانه أعلاه
بناد على الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة أريزو بتاريخ 25/03/2025 تحت رقم 25/00229 القاضي ببيع الأشياء و المدعى الذي لم يتناوله تنفيذ و الجرد في تقرير أخيرة للجر من طرف الخبير الأستاذ بوجير عبد الحادي تاريخ 2024/11/04 في تلفف القضائي للجر بالمزاد العلني.
حصة واحدة من العاد المين أسفله

التعين

أعمدة حديدية و خرسانية **Charpente Métallique et Beton**
مبان ذات هيكل معدني في حالة تدوير متقدمة (خردة معدنية)
حوايات تجوي على معدات مسجلة مكسدة فوق بعضها البعض
عشاديق خشبية مكسدة فوق بعضها البعض بعضها تجوي على خشابات عرض رقمية في حالة جيدة، و البعض الآخر تجوي على أجزاء من الهياكل المعدنية في حالة جيدة
جسري ميزان لوژن الآليات
وحدة تخلية مياه البحر
وحدة إزالة المعادن من الماء
وحدة تبريد الماء
محطة خفض ضغط الغاز الطبيعي
وحدة هواء الخدمة
نظام نقل الغاز
نظام مكافحة الحرائق
خط إنتاج الألومنيك
خط إنتاج غاز ثاني أكسيد الكربون
مجموعة من قطع الغيار
غرفتي التحكم في المرافق
محطة تحويل كهربائي بقوة 60 كيلوفولت
مولد توربين
محطة كهربائية فرعية بوحدة تحكم إشرافية
وحدة ضغط غاز ثاني أكسيد الكربون
وحدة الضغط المتخصص
وحدة الضغط العالي
مجموعة مطافئ غاز و ماء
مجموعة مطافئ غاز ثاني أكسيد الكربون
مولدات كهربائية
فرن كهربائي للحمير
فرن صمام سائل
حاصنة غير
طاولات خاصة بالمخبر
أجهزة ضغط هواء المخبر
مجموعة أدوات زجاجية للمخبر
مجموعة أجهزة قياس الكثافة
جهاز قياس درجة الحموضة **PH**
ميزان مخبر
خط غاز النيتروجين
مجموعة بكرات كبيرة من الكابلات الكهربائية ذات تيار عال و متوسط
آلات الحفر و الشحن الخلفي
تلاطات الآكاسي
مجموعة أنابيب و فريوت بأقطار مختلفة من الفولاذ المقاوم للصدأ
مجموعة أنابيب من الألياف بأقطار مختلفة
مجموعة وصلات على شكل أكواب و توصيلات على شكل حرف **T** من الألياف
بطاريات
أبواب من الألمنيوم بدون زجاج
نوافذ من الألمنيوم
صاوتون كراسي مسجمل
مكثفات هوائية مسجمل
خزنة مدرعة معلقة
خزانات بسعة 1000 لتر من الفولاذ المقاوم للصدأ
خزنة مدرعة مفتوحة

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة في أول درجة ، علنيا، وغيايبا: في الشكل الحكم بقبول الدعوى شكلا. في الموضوع: الحكم باستبدال المقدم دحو العيد أين عبد القادر المعين بموجب الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2020/07/14 تحت رقم فهرس 20/00859 بالمعدية ميموني فاطمة إبنة شعبان، وبالنسبة تعيينها كمقدم على ابنتها المحجور عليها نحو ورثة للقيام بنفس المهام المحددة بالحكم ، مع الأمر بنشر هذا الحكم للإعلام حال صيرورته نهائيا. وتحمل المدعى عليه المصاريف القضائية المقررة ب 450 دج. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضي أصله من طرف الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
02.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدوان العمومي لمحضر القضائي الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران / اختصاص مجلس قضاء وهران الذي مكتبها بحي ليسكر عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 041.38.01.15
نشر مضمون محضر تنفيذ رسمي في جريدة يومية وطنية
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية
نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الواقعة أثناء الكائن مكتبها بحي ليسكر عمارة E01 رقم 06 وهران بطلب من : السيد(ة): الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور لبطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية والرئ الوكثة الجهوية لتتسمن. العنوان لتسمن ضد: السيدة **netadj abhou slimane** **eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 1998/62.61 دج تسعون ستينم بعث مبلغ 739.404.35 دج مجموع الاضرارك الاساسية وبعث 1998/62.61 دج مجموع الزيادات الناجمة عن التضرر المحكوم به بموجب اصدار امار رقم المرجع وقعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند 4655272451 محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/06/19 عن طريق رسالة مسجلة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر تبلغ الإصدار بتاريخ 2024/09/25 عن طريق تعليق المحكمة من طرف الأستاذة نني خديجة. محضر بتاريخ 2025/05/12 عن مجلس قضاء وهران محكمة وهران مكتب الرئيس تحت رقم 1469. فلما نحن الأستاذة نني خديجة محضرة قضائية تبلغ امر محضر تبليغ اعداد بتاريخ 2024/06/19 ضد السيدة **netadj abhou slimane eth tee** العنوان **netadj abhou slimane n 08 cite mehyedine oran 31000** بعد الإطلاع عن المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإجارية فقرة 04 و المتضمنة و إنا كذلت قيمة الإلتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار 500.000.000 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية بناد على: بالإطلاع على وثيقة اعداد الصندوق الوطني لتعاقب المتفوعة الجيور و البطلة الناجمة عن سوء الأحوال الجورية لظفاعات البناء والاستغلال العمومية و الرئ الوكثة الجهوية لتسمن رقم المرجع 2024/ets/b/11 موفعة من طرف المدير الجهوي السيد م. زيلاني. رقم المستند

Ligue 1 professionnelle de football

Ouverture du mercato estival

L'ensemble des 16 clubs de la Ligue 1 professionnelle de football pour la saison 2025-2026 peuvent, dès ce mardi 1er juillet 2025, enregistrer leurs nouvelles recrues, marquant l'ouverture officielle du mercato estival. Cette période de transferts s'étalera jusqu'au 31 août prochain. Contrairement à la saison dernière, aucune nouvelle recrue n'a été officiellement annoncée pour l'instant. Cependant, plusieurs formations, notamment les mieux loties financièrement, ont déjà entamé des pourparlers avec leurs cibles avant même la

fin du championnat. S'il y a bien un joueur dont le nom circule activement sur le marché des transferts depuis quelques jours, c'est le défenseur de l'Olympique Akbou, Younes Abdelhak Ouassa (26 ans). Il est convoité par la JS Kabylie et le CR Belouizdad. Le champion d'Algérie 2024-2025, le MC Alger, aurait quant à lui trouvé un accord avec le gardien international Alexis Guendouz, dont l'aventure avec le club iranien de Persepolis a pris fin. Le CRB, 3e au classement final du championnat, n'est pas en reste. Le club a déjà noué les premiers con-

tacts avec ses futurs éventuels recrues avant même la fin du championnat. Toutefois, le club de Laâquiba espère passer à l'action après la finale de la Coupe d'Algérie, prévue ce samedi face à l'USM Alger, au stade Nelson Mandela (17h00). Le MCA, la JSK, le CRB, l'USMA ou encore le CSC se positionnent dans le haut de l'échelle. Ils sont considérés comme les clubs les plus «huppés», capables d'attirer n'importe quel joueur. Pour rappel, le coup d'envoi de la saison 2025-2026 sera donné le 21 août prochain.

Championnat du monde militaire des arts martiaux

La sélection algérienne récolte 13 médailles

La sélection militaire algérienne ayant participé à la première édition du Championnat du monde militaire des arts martiaux, disputée du 22 au 25 juin en Allemagne, a décroché 13 médailles (2 argent, 11 bronze), se hissant à la septième place du classement général, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Lors de cette compétition internationale, les équipes nationales militaires de judo, de lutte associée et de taekwondo ont réussi à se hisser à la 7e place, après avoir récolté deux (02) médailles d'argent et onze (11) médailles de bronze dans différentes disciplines, à savoir une médaille d'argent et quatre en bronze en Judo, une médaille d'argent et quatre en bronze en Taekwondo, et trois médailles en bronze ont été raflées par l'équipe nationale militaire de lutte associée. Arrivée dimanche à l'aéroport Houari Boumediene, la sélection nationale a été accueillie par le



Général Abdelhak Djabou, Chef du Service des Sports Militaires du Département Emploi-Préparation de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, accompagné de hauts responsables de l'Armée Nationale Populaire, ajoute la même source. Cette compétition mondiale, qui a vu la

participation de 746 athlètes représentant 37 pays, "dénote de la performance réalisée par les élites militaires nationales lors de cette 1ère édition du Championnat mondial militaire des arts martiaux", conclut le communiqué du MDN.

Champion d'Algérie et vice champion du «Kung fu Wushu»

Lacène Mohamed Akram émerge d'une zone d'ombre

Par L. Bouhala

La phase finale du championnat d'Algérie, organisée par la Fédération algérienne du sport de combat du 24 au 26 de ce dernier mois de juin, à la wilaya de Jijel, a vu le jeune cadet, Lacene Mohamed Akram, âgé de quatorze ans, remporter honorablement le titre de champion d'Algérie dans la discipline de "Kung fu Wushu" dans le sport de combat. Ce titre a été accueilli avec fierté et joie par la population de la paisible commune de Réchaïga, dans la daïra de Hammadia, wilaya déléguée de Ksar-Chellala; cette consécration du titre national dans cette discipline a été l'oeuvre du jeune athlète, très bien assisté de son manager M.Lacene Ali et ce, malgré l'absence de moyens financiers, à l'exception de la contribution du président de l'APC. Selon le manager Ali, malgré que ses éléments s'entraînent dans une salle privée, non conforme aux règles de la compétition, il y a lieu de souligner, qu'en 2024, soit l'année passée, le jeune cadet Rechaigui Slimane, avait arraché le titre de champion d'Algérie



dans la phase finale tenue à la wilaya de Tizi-Ouzou. Juste après ce titre, le champion d'Algérie fut sélectionné en équipe nationale du « Kung fu Wushu », espère arracher un titre continental ou international, si les conditions lui étaient favorables de la part surtout des autorités de la wilaya de Tiaret, à leur tête le wali qui mise beaucoup sur l'évolution du sport, en général.

Coupe d'Algérie universitaire de Futsal-Dames L'équipe d'Oran remporte la 1ère édition

L'équipe universitaire d'Oran a remporté le trophée de la première édition de la Coupe d'Algérie universitaire de futsal dames, après sa large victoire face à la représentante de la wilaya de Guelma (6-0), lors de la finale disputée ce lundi, à la salle omnisports du complexe Miloud Hadeï à Oran. Les deux équipes s'étaient qualifiées pour la finale après leurs victoires respectives en demi-finales, disputées dimanche soir. L'équipe d'Oran s'était imposée face à la représentante de Blida (4-2), tandis que les universitaires de Guelma avaient battu leurs homologues de Tiaret (2-1). La cérémonie de remise du trophée et des médailles s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence du président de la Fédération algérienne de sport universitaire, M. Saadi Ghedir, ainsi que du président de la Ligue nationale de futsal et de beach soccer, M. Mohamed Salah Hachichi.

Sécurité dans les stades

La FAF annonce de nouvelles mesures

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, hier lundi, une série de mesures pour mieux sécuriser les enceintes footballistiques après le drame qui a endeuillé le sport national au stade 5 juillet, à l'occasion de la dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Selon la chaîne 3 de la Radio algérienne, la FAF a annoncé la réduction de la capacité des stades à 25 % de leur capacité habituelle, puis la reconduction de la mesure d'interdiction de déplacement des supporters jusqu'à la fin de la première moitié de la prochaine saison 2025-2026, outre un suivi de la préparation des stades et leur homologation pour abriter les rencontres.

Championnat National de VTT

Victoire de l'athlète Abderrahmane Mansouri

Le cycliste du Mouloudia d'Alger, Abderrahmane Mansouri est sacré champion d'Algérie de vélo tout terrain (VTT), après s'être imposé haut la main dans l'édition 2025, disputée lundi matin à Tlemcen. La course des seniors (messieurs) s'est déroulée sur un circuit de 28,2 kilomètres et Mansouri a couvert la distance en 1:21.03, se plaçant ainsi devant Mohamed Abderrahmane Touam (CSG Dar El Beïda), 2e en 1:23.40 et Rayane Ouaras (Club Cycliste Algérois) en 1:31.18. Chez les juniors (messieurs), la course qui s'est déroulée sur un circuit de 14,1 kilomètres, a été remportée par Mohamed Abdelraouf Mellak (Olympique Baraki) qui l'a emporté en 41:41. Le podium a été complété par Omar Zeggai, du VTT Tiaret, second en 42:13 devant l'athlète Salah Hamzaoui (MC Alger) en 42:31. En cadets (garçons), la course s'est déroulée sur un circuit de 9,1 kilomètres et c'est Ibrahim Arslane Merabet (Etoile Cycliste de Tlemcen) qui s'est adjugé la 1re place en 38:04, devant Mohamed Amine Fertous de l'ESC Ben Aknoun (39:51) et Rayane Saïdani (Club Cyliste Algérois) en 41:17. Le championnat national de vélo tout terrain (VTT) a été précédé du championnat national de cyclisme sur route, disputé également à Tlemcen, et marqué par une assez nette domination du Mouloudia d'Alger et de Madar Pro-Team.

Water-polo

Le CNC sacré champion national dans quatre catégories

Le Club des Nageurs de Constantine (CNC) de water-polo a été sacré, dimanche soir, champion national de water-polo pour la deuxième année consécutive, en s'imposant brillamment dans quatre catégories distinctes, à l'issue des phases finales du championnat national, tenues au complexe nautique olympique Chérif Ben Yahia de Constantine, en présence d'un public enthousiaste et d'une compétition serrée opposant les meilleures formations du pays. Ce sacre amplement mérité couronne une série de victoires éclatantes enregistrées durant les cinq jours de compétition. Les constantinois se sont illustrés dans les catégories moins de 13 ans, moins de 16 ans, moins de 20 ans, ainsi qu'en seniors, confirmant leur suprématie dans cette discipline aquatique et ajoutant une nouvelle page glorieuse à l'histoire sportive de la ville de Constantine. Sur le plan technique, la compétition s'est caractérisée par un niveau de jeu très élevé, avec la participation de près de 100 nageurs représentant plusieurs clubs issus de cinq wilayas. Les jeunes water-poloïstes ont démontré un excellent sens du placement, une grande maîtrise de la balle et une mobilité remarquable dans le bassin. La finale seniors s'est notamment distinguée par une stratégie offensive rigoureuse appliquée par le club constantinois, qui a su imposer sa cadence et l'emporter face au Club universitaire amateur de Sétif. D'un point de vue organisationnel, les participants ont unanimement salué la qualité de la préparation et la rigueur logistique qui ont marqué cette édition. Un effort collectif ayant mobilisé la Fédération algérienne de natation, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Constantine, ainsi que les équipes administratives du complexe Chérif Ben Yahia.

Ouverture de la 13e édition de l'Atelier national de la calligraphie scolaire et de l'enluminure

La 13e édition de l'Atelier national de la calligraphie scolaire et de l'enluminure s'est ouverte, lundi, à la bibliothèque principale de lecture publique de Médéa, à l'initiative de la Direction locale de l'éducation et du Commissariat du Festival national de la calligraphie arabe.

De jeunes calligraphes issus de onze (11) wilaya, à savoir Saïda, Naama, Annaba, Sidi Bel Abbès, Djinet, Tindouf, Tissemsilt, Souk-Ahras, Bouira, Tiaret et la wilaya hôte Médéa participent à cette édition qui s'étalera jusqu'au 2 juillet, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Une exposition d'une quarantaine de tableaux réalisés par ces jeunes calligraphes et représentant les différents styles d'écriture cursive, "Naskhi", "thuluth" et "Riqua", est accessible au public durant cette manifestation culturelle.

Outre un atelier de formation en calligraphie et l'enluminure encadré par des calligraphes de renoms, tels que Abderrazak Kara Bernou, commissaire du Festival national de calligraphie arabe, et Fodhil Safar Remali, un concours de la meilleure œuvre sera organisé pour stimuler la créativité de ces jeunes calligraphes, a-t-on expliqué de même source.

L'atelier national de la calligraphie scolaire et de l'enluminure a pour but de "vulgariser cet art en milieu scolaire et d'encourager les élèves à apprendre les bases de la calligraphie, de contribuer à l'éclosion de jeunes talents", a déclaré le directeur de l'éducation, Zinedine Benbouzid, à l'ouverture de l'atelier.

"L'événement contribue aussi à l'ancrage de cette tradition dans le secteur de l'éducation, et les œuvres réalisées au fil des années par les élèves vont constituer une référence pour les générations à venir", a souligné le directeur de l'éducation.

Les jeunes écrivains appelés à conforter la présence culturelle de l'Algérie au "Canex Book Factory"

Le ministère de la Culture et des Arts a appelé, lundi, les jeunes à renforcer la présence culturelle de l'Algérie en s'inscrivant à l'atelier africain "CANEX Book Factory", qui se tiendra à Alger sept e m b r e prochain, indique un communiqué du ministère.

Dans le cadre des préparatifs de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) qui sera abritée par l'Algérie du 4 au 10 septembre 2025 au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), le ministère a appelé les jeunes écrivains à présenter leurs candidatures et à participer à l'atelier "CANEX Book Factory", un workshop de 5 jours dédié à l'écriture créative et réunissant une pléiade d'écrivains et de créateurs africains.

Le ministère a, par ailleurs, souligné l'importance de la participation des jeunes créatifs à ce workshop "de qualité", en vue de "promouvoir la créativité algérienne" et "conforter la présence culturelle au niveau africain".

Prévue début de septembre prochain en marge des activités de l'IATF 2025 à Alger, ce workshop vise à soutenir les industries créatives et culturelles en Afrique, particulièrement dans le domaine du livre.

La Banque africaine d'Import -Export (Afreximbank) a indiqué que les candidatures resteraient ouvertes jusqu'au 10 juillet prochain.



Festival culturel local de la chanson et de la musique kabyles

La 15ème édition s'ouvre aujourd'hui à Béjaïa

Par Hocine Smaâli

La ville de Béjaïa s'apprête à vibrer, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 juillet, au rythme des sonorités kabyles, à l'occasion de la 15e édition du Festival culturel local de la chanson et de la musique kabyles. Un événement désormais bien ancré dans le paysage culturel régional, qui allie hommage au patrimoine, encouragement à la créativité et ouverture aux jeunes talents. Organisée sous l'égide du Commissariat du festival, cette édition promet une programmation riche et éclectique avec la participation attendue d'une vingtaine d'artistes confirmés, évoluant dans divers styles de la musique kabyle. Ce sont aussi une dizaine de jeunes concurrents, issus de sept wilayas, venus concourir dans l'espoir de décrocher leur ticket pour le Festival de la musique et de la chanson amazighes, prévu en fin d'année à Tamnasset. L'édition 2025 du festival s'articulera autour de neuf plateaux artistiques, répartis entre la ville de Béjaïa et plusieurs communes de la wilaya. Cinq soirées se tiendront au stade scolaire de Béjaïa, situé à proximité du siège de la wilaya, transformé pour l'occasion en véritable temple de la musique kabyle. Les quatre autres plateaux auront lieu dans les communes d'Adekar, Akfadou, Amizour et Kherrata « dans une volonté assumée de décentraliser l'action culturelle et de rapprocher la scène du public local », dira le commissaire du festival, M. Yazid Abdi, connu sous le nom artistique d'Azifas. Ce choix, as-

sumé par les organisateurs, vise à faire du festival un événement régional à part entière, en rayonnant au-delà du seul chef-lieu de wilaya. « Nous voulons que la culture aille à la rencontre du citoyen là où il se trouve, dans ses communes, dans ses villages », affirme Azifas, convaincu que l'avenir de la musique kabyle repose aussi sur une proximité renouvelée avec son public naturel. Le temps fort du festival résidera dans la compétition réservée aux jeunes talents venus de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Jijel, Bordj, Bou Arréridj, Alger, Boumerdès. Chaque participant a été sélectionné à l'issue de présélections locales rigoureuses, après avoir présenté une œuvre originale, tant sur le plan des textes que de la composition musicale. Les reprises, souvent considérées comme une solution de facilité, sont ici totalement exclues.

Le festival assume pleinement son rôle de laboratoire de la nouveauté et de vitrine pour les auteurs-compositeurs-interprètes en devenir. « C'est un tremplin pour les jeunes porteurs de projets musicaux singuliers », insiste Yazid Abdi, en réaffirmant l'objectif tracé pour cette manifestation qui n'est autre que « d'offrir une scène à celles et ceux qui feront la musique kabyle de demain ». Au-delà des concerts et de la compétition, le festival prévoit aussi des moments de réflexion et de transmission. Des conférences-débats et des masters classes figurent au programme, afin de permettre aux jeunes artistes de bénéficier de l'expérience de leurs aînés et d'enrichir leur démarche artisti-

que. Ces rencontres, ouvertes au public, visent également à interroger les enjeux actuels de la chanson kabyle en débattant lors de ces espaces ouverts sur la place de la langue amazighe dans la création contemporaine, la mutation des publics, le rapport à l'héritage et à l'innovation, et le poids des réseaux sociaux dans la diffusion de la musique, etc... Le festival s'enorgueillit déjà de quelques belles réussites, à l'instar du groupe Iftioudjene « Les Étincelles », qui est vainqueur de la précédente édition.

Depuis sa distinction, ce jeune groupe a réussi à produire un premier single et fait désormais l'objet de nombreuses sollicitations à travers le pays. Une ascension qui illustre parfaitement la vocation du festival qui est de faire émerger les talents, leur donner de la visibilité et les accompagner dans leurs premiers pas professionnels. À l'heure où les scènes locales se battent pour exister face aux industries culturelles dominantes, le Festival culturel de la chanson et de la musique kabyles veut se tourner vers l'avenir et ce, tout en préservant un patrimoine musical et en le faisant vivre et évoluer au gré des sensibilités nouvelles, dans une langue qui continue de vibrer et de chanter les espérances d'une jeunesse kabyle en quête d'expression. En ouvrant ses portes aujourd'hui, ce 2 juillet, le festival invite ainsi le public à quatre jours de fête, de partage, de création et de dialogue entre générations. Une promesse de musique, mais aussi de mémoire et de modernité, portée par les voix de demain.

Annaba

Un groupe musical italien régale le public

La scène du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba a accueilli, dans la soirée de dimanche, un concert du quatuor italien de World Music "Nuove Tribu Zulu", qui a régalié et fait interagir le public dans une belle ambiance. Le groupe a fait fusionner de multiples styles musicaux tels que le rock, le reggae, le folklore et la musique universelle.

La directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Saliha Berkouk, a indiqué que ce concert "s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens culturels entre l'Algérie et l'Italie, et donne au public local l'occasion de découvrir la richesse du patrimoine artistique italien". De plus, l'accueil par Annaba d'un groupe de la dimension de "Nuovo Tribu Zulu" constitue un apport qualitatif à la scène artistique locale, a-t-elle estimé. De son côté, le leader et fon-



dateur du groupe, le chanteur Andrea Camerini, s'est dit "très heureux" de cette rencontre artistique, avant de souligner que cette soirée à une nouvelle fois démontré que la musique est "capable de briser toutes les barrières".

Bouthaina Guerrache, étudiante au département de langue italienne à l'université d'Annaba, a indiqué, quant à elle, que cette soirée lui a offert l'occasion de s'imprégner de la culture italien-

ne, avant d'affirmer que le spectacle fut "très riche sur le plan linguistique et culturel".

Le concert fait partie d'une série de manifestations organisées par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien à Alger pour célébrer la semaine de l'Europe en Algérie, qui comprend des spectacles musicaux, des expositions et des rencontres intellectuelles avec la participation d'artistes algériens et européens.

Mexique

20 cadavres dont certains décapités retrouvés dans le Sinaloa...

Vingt cadavres, dont plusieurs décapités, ont été retrouvés le long d'une route dans le Sinaloa, un Etat de l'ouest du Mexique où le conflit entre deux factions du cartel homonyme a fait 1.200 morts depuis septembre, a indiqué le parquet lundi. Quatre corps décapités ont été retrouvés sur la chaussée et 16 autres, dont un décapité également, dans une camionnette, a détaillé le ministère public dans un bref rapport. Quelque 1.200 personnes ont été tuées dans ce conflit entre les deux factions du cartel de Sinaloa, qui a aussi entraîné la disparition de quelque 1.400 personnes, selon des chiffres officiels.

Les têtes des cinq corps décapités se trouvaient dans un sac sur place, a détaillé le parquet. Certains médias locaux affirment que quatre des décapités auraient été accrochés à un pont, ce qui n'a cependant pas été confirmé par les autorités. Les corps ont été retrouvés sur une route près de Culiacán, la capitale du Sinaloa et épicerie du règlement de compte armé entre les deux factions du puissant cartel de Sinalola, classé organisation "terroriste" par le président américain Donald Trump. Le règlement de compte oppose les enfants du fondateur du cartel, Joaquín "Chapo"

Guzmán, qui purge une peine à perpétuité aux États-Unis, aux soutiens du "Mayo" Zambada, un autre des fondateurs de la bande criminelle. La violence a éclaté moins de deux mois après l'arrestation aux États-Unis d'"El Mayo". Il assure qu'il a été enlevé et emmené aux États-Unis dans un avion privé par un fils d'El Chapo. Un groupe de proches d'Ovidio Guzman, un des fils du "Chapo" lui-même extradé en septembre 2023 aux États-Unis, s'est rendu aux autorités américaines en mai dans le cadre d'"une négociation" avec le Département américain de la Justice, d'après le gouvernement mexicain.

... et 381 cadavres abandonnés retrouvés dans un crématorium

Des enquêteurs ont retrouvé 381 cadavres entassés dans un crématorium privé de Ciudad Juarez, dans le nord du Mexique, a indiqué dimanche le parquet local, dénonçant une négligence des services funéraires. Les "381 corps étaient déposés de manière irrégulière dans le crématorium", a déclaré à l'AFP Eloy García, porte-parole du parquet de l'Etat de Chihuahua, où se trouve Ciudad Juarez. Selon le fonctionnaire, les cadavres étaient "empilés" sans aucun ordre dans plusieurs zones du bâtiment où opère le crématorium. Ils étaient "jetés là

comme ça de manière indiscriminée, les uns sur les autres, au sol", a décrit M. García. Il a précisé que tous les corps étaient embaumés et supposément associés à un certificat de décès. L'hypothèse du parquet est que la grande majorité de ces corps ont été veillés puis transférés au crématorium pour leur incinération. Les autorités estiment que certains des restes pourraient avoir été abandonnés depuis plus de deux ans. Eloy García a ainsi avancé l'"irresponsabilité" des propriétaires du crématorium comme l'une des premières explications de cette découverte.

L'un des administrateurs du crématorium s'est déjà présenté au parquet. Le ministère public veut "établir des responsabilités d'ordre pénal" à l'encontre des responsables, a dit son porte-parole. Les autorités n'ont pas précisé si les personnes décédées étaient des victimes de la violence criminelle. Le Mexique, un pays durement touché par les actions du crime organisé, souffre depuis des années d'une crise de son système médico-légal, saturé par le nombre élevé de corps à traiter, le manque de personnel et les contraintes budgétaires.

Inde

Au moins 12 morts dans l'explosion d'une usine chimique



Une explosion d'origine encore indéterminée a fait au moins 12 morts et plusieurs blessés dans une usine chimique de l'Etat de Telangana, dans le sud de l'Inde, a-t-on appris lundi auprès des pompiers. Selon des images diffusées par les télévisions locales, la détonation a réduit l'établissement industriel, situé dans

le district de Sangareddy, à l'état de ruines, d'où s'échappaient d'épaisses volutes de fumée noire. "Nous avons récupéré douze corps à ce stade", a déclaré à l'AFP un responsable local des services de secours, B. Nageshwara Rao. "Nous fouillons les décombres à la recherche d'autres corps". Un total de 65 salariés se trou-

vaient dans l'usine lors du sinistre, selon le quotidien Times of India. Le ministre du Travail de l'Etat, Vivek Venkataswamy, a précisé à la presse que "plusieurs blessés ont été hospitalisés". Les accidents industriels sont fréquents en Inde, où de nombreuses entreprises ne respectent pas les normes de sécurité en vigueur.

SOCIÉTÉ | 13

Viêtnam

L'aile d'un Boeing sectionne la queue d'un Airbus, quatre pilotes suspendus par Vietnam Airlines

Deux avions de la compagnie Vietnam Airlines sont entrés en collision alors qu'ils roulaient vers la piste de l'aéroport international de Noi Bai à Hanoï, au Viêt-nam, le 27 juin. L'aile d'un Boeing 787 a heurté la queue d'un Airbus A321, faisant d'abord balancer l'Airbus d'avant en arrière, puis sectionnant net la queue. Les deux avions ont été immobilisés au sol et tous les passagers ont été transférés vers d'autres vols. Personne n'a été blessé.

Allemagne

Un jeune homme s'immole par le feu dans un tram

Un homme s'est immolé par le feu dans un tram à Schwerin, dans le nord de l'Allemagne. L'individu, âgé de 24 ans, a été admis à l'hôpital de Lübeck pour de graves brûlures. Aucun des autres occupants du tram n'a été blessé. L'homme, originaire d'Algérie, est monté dans le tram avec une bouteille de bière au contenu inconnu. Peu de temps après, il s'est immolé et a mis le feu à une partie du véhicule. Le feu a rapidement pu être maîtrisé. Le tram a subi des dommages d'une valeur de 3.000 euros. Les raisons de cet acte ne sont pas encore connues.

Corée du Sud

Un homme déverse un bidon d'essence dans une rame de métro avant d'y mettre le feu

Les faits ont eu lieu à Séoul, en Corée du Sud, le 31 mai dernier, mais les images cauchemardesques des caméras de vidéosurveillance viennent d'être dévoilées par la justice locale. Ce 31 mai, vers 8h40, l'homme, âgé de 67 ans, s'est introduit dans une rame du métro de Séoul, a tranquillement déversé le contenu d'un bidon d'essence sur le sol avant d'y mettre le feu, déclenchant un mouvement de panique instantané. Si, de son propre, le suspect voulait provoquer un massacre de masse, le bilan ne fait miraculeusement état "que" de 6 blessés, dans la cohue, et d'une vingtaine de personnes intoxiquées par l'inhalation de la fumée. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme se serait dit victime d'un jugement défavorable dans sa procédure de divorce et aurait voulu mettre fin à ses jours de manière spectaculaire pour attirer l'attention publique sur son sort. L'acte était manifestement prémédité puisqu'il avait acheté l'essence dix jours plus tôt et aurait fréquenté à plusieurs reprises les lignes 1, 2 et 4 du métro de Séoul avant de choisir le lieu idéal de son acte. "Won" a été inculpé de tentative de meurtre, d'atteinte à l'intégrité d'autrui par un incendie volontaire dans un train occupé et d'infraction à la loi sur la sécurité ferroviaire. Les dégâts matériels sont estimés à plus de 200.000 euros.

Suisse

Un hélicoptère s'écrase sur le glacier d'Oberaletsch

Un hélicoptère s'est écrasé samedi à Naters, en Suisse, faisant un mort et un blessé léger. L'appareil effectuait des travaux agricoles. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident. Un hélicoptère s'est écrasé samedi après-midi dans la région du glacier d'Oberaletsch, sur le territoire de la commune de Naters, dans le canton du Valais en Suisse. Une personne a perdu la vie et une autre a été blessée. L'accident s'est produit aux alentours de 12h00. L'hélicoptère de type AS350 B3 Écureuil effectuait des travaux agricoles dans la région du Fusshörnern. Trois personnes se trouvaient à bord, indique samedi soir la police cantonale valaisanne dans un communiqué. Pour des raisons encore indéterminées, l'hélicoptère s'est écrasé au sol et s'est immobilisé sur le côté. Les secours sont rapidement intervenus, notamment la police cantonale, l'Organisation cantonale valaisanne de secours (OCVS) avec quatre hélicoptères et un spécialiste du sauvetage, ainsi que les pompiers de Naters. L'un des passagers, un Suisse de 51 ans, a été retrouvé sans vie. Une autre personne a été légèrement blessée, tandis qu'une troisième s'en est sortie indemne. Le Service suisse d'enquête de sécurité (SESE) a ouvert une enquête afin de déterminer les causes de l'accident.



2

08h35 Téléshopping
10h00 Les Feux de l'amour
10h50 Les douze coups de midi
12h00 JT 13h
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 L'enfant caché de ma mère
15h00 Mon beau-père diabolique
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h05 Petits plats à emporter
20h10 Jurassic Park
22h20 Jurassic World : Fallen Kingdom
23h40 Tirage de l'EuroMillions
23h45 Programmes de la nuit

11h50 Le maillot à pois, 50 ans au sommet
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h47 C'est bon à savoir
12h48 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
15h15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Affaire conclue : la vie des objets
17h40 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h56 Ma maison de A à Z
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Le Premier venu
21h45 Marianne
23h50 Un dimanche à la campagne
01h35 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
02h25 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?



3

06h38 Il est une fois
06h46 Forêt magique super joyeuse
06h57 Forêt magique super joyeuse
07h09 Beetlejuice Beetlejuice
11h33 D'autres que moi
11h39 Voyage en Autistan
12h33 Le Larbin
14h18 Hot Ones
15h02 L'Heureuse élue
16h30 Saturday Night Live
17h38 Têtâtête(s)
17h53 Loris Giuliano au boulot
18h43 Hot Ones
19h23 D'autres que moi
19h26 Viendez au Groland
19h46 Viendez au Groland
20h09 Jamel Comedy Club
20h38 Jamel Comedy Club
21h05 Jamel Comedy Club
21h34 Francois-Xavier Demaison : Di(x)vin(s)
22h51 Plaine orientale
00h35 Colocs de choc

11h15 La p'tite librairie
11h25 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
12h55 Météo à la carte (la suite)
13h20 Rex, chien flic
14h05 Rex, chien flic
14h50 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
18h05 Dans le rétro
18h50 Tout le sport
19h05 Le journal des talents
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h10 Le village préféré des Français
22h30 Dictionnaire amoureux
23h50 Le pitch cinéma
23h55 La première marche
00h15 Comment savoir si je suis amoureux de mon ami Harry ?



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h45 Le 19.45
19h35 Nouveau jour
20h10 Top chef
21h10 Top chef
22h35 Top chef : les meilleurs moments
23h55 Zone interdite
01h45 Programmes de la nuit

07h50 Invitation au voyage
08h35 Invitation au voyage
09h25 L'Odyssée Interstellaire
10h20 L'Odyssée Interstellaire
11h15 L'Odyssée Interstellaire
12h05 L'Odyssée Interstellaire
13h00 Enquêtes archéologiques
13h35 L'affaire Marianne Voss
15h05 Traversée sans retour
16h55 Médecines d'ailleurs
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
19h00 Les parcs nationaux du Royaume-Uni
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 De rouille et d'os
22h55 Madonna : Reine éternelle de la pop
23h50 Elton John : The Million Dollar Piano, Live in Las Vegas
00h15 Images de Srebrenica
01h45 My Mexican Bretzel
03h45 La nature, l'art et nous
04h36 Pause

TÉLÉVISION

15



2

20h10

LE PREMIER VENU



Gina (Claire Keim), présentatrice de la minute hippique et héritière de la célèbre marque de poivres Duval, est sur un nuage. Dans dix jours, elle doit épouser Mathieu (Laurent Capelluto), son compagnon de douze ans et professeur de mathématiques respecté à l'université. Cependant, tout bascule lorsque Mathieu la quitte brutalement sans explication. Dévastée et perdue, Gina se retrouve à remettre en question sa valeur et son bonheur.

Acteur: Claire Keim (Gina), Makita Samba (Félicien), Pierre Arditi (André), Laurent Capelluto (Mathieu), Baya Kasmî (Sara)
Réalisateur: Michel Leclerc
Scénariste: Michel Leclerc, Baya Kasmî



20h10

JAMEL COMEDY CLUB



Les artistes sur la scène du JCC : Adel Fugazi, Anis Rhali, Anne Cahen, Antony Giuliani, Arthuro, Basile, Cab Cab, Camille Fievez, Clément Blouin, Elliott Doyle, Emy, Etienne Lautrette, Gaetan Husson, Guigui Pop, Hugo Le Van, Imen Lahmar, Kino, Lala, Léandre, Maoulé, Marie de Brauer, Nadège 100 gêne, Noam Sinseau, Sophie Loustalot, Tahnee, Tom Baldetti, Umut Köker, Walid Jabbari, Wandé, Youness Hanifi.



22h24

JURASSIC PARK



Sur une île reculée au large du Costa Rica, le rêve d'un milliardaire excentrique, John Hammond (Richard Attenborough), prend vie : recréer un parc d'attractions peuplé de dinosaures, ces créatures préhistoriques redécouvertes grâce à une technologie révolutionnaire de clonage. Des scientifiques de pointe ont réussi à extraire du matériel génétique à partir de gouttes de sang prélevées dans des moustiques fossilisés, ce qui leur a permis de donner naissance à diverses espèces de dinosaures.

Acteur: Sam Neill (Alan Grant), Laura Dern (Ellie Sattler), Jeff Goldblum (Ian Malcolm), Richard Attenborough (John Hammond).



Armes américaines destinées à l'entité sioniste Des manifestants appellent à un embargo immédiat

Des militants pro-palestiniens ont manifesté à Chicago, dans l'Illinois, appelant le Congrès américain à l'arrêt de l'aide à l'entité sioniste et à un embargo immédiat sur les armes, suite aux agressions barbares contre la bande de Ghaza, toujours en cours depuis octobre 2023, rapporte lundi l'agence palestinienne de presse, Wafa. Les manifestants ont brandi des pancartes appelant le Congrès à suspendre le financement militaire et distribué des tracts de sensibilisation aux passants, expliquant "comment les Etats-Unis utilisent l'argent des contribuables pour financer des attaques contre des civils palestiniens", selon Wafa. Ils ont marché le long de la célèbre Michigan Avenue de la ville, scandant: "Arrêtez toute aide américaine" à l'entité sioniste et "Nous voulons un embargo immédiat sur les armes maintenant", ajoute la même source. Cette marche intervient dans un contexte de colère croissante de l'opinion publique face au soutien militaire américain continu à l'entité sioniste, malgré les crimes de guerre commis contre les Palestiniens dans l'enclave palestinienne. L'entité sioniste impose un blocus humanitaire étouffant à Ghaza depuis le 2 mars dernier, empêchant l'entrée de toute aide humanitaire à l'enclave palestinienne où la population est désormais menacée de famine. Depuis le 7 octobre 2023 et selon un dernier bilan, 56.500 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes, et 133. 419 blessés, alors que des milliers de victimes sont encore portées disparues.

Association internationale de sociologie

L'adhésion de la société de sociologie de l'entité sioniste suspendue

L'association internationale de sociologie (AIS) a décidé de suspendre l'adhésion de la société de sociologie de l'entité sioniste, en solidarité avec le peuple palestinien, a-t-elle indiqué dans une déclaration publiée par des médias palestiniens. L'AIS affirme que dans le cadre de sa position publique contre le génocide des Palestiniens à Ghaza, elle n'entretient aucune relation institutionnelle avec les institutions publiques sionistes. Regrettant que la société sioniste de sociologie n'ait "pas pris clairement position pour condamner la situation dramatique à Ghaza" et "compte tenu de l'extrême gravité de la situation actuelle", le comité exécutif de l'AIS a décidé de "suspendre l'adhésion collective de la société sioniste de sociologie (ISS)". L'agression sioniste en cours contre Ghaza depuis octobre 2023 a fait jusqu'à présent près de 60.000 martyrs, plus de 130.000 blessés et des milliers d'autres victimes disparues sous les décombres. Depuis plusieurs mois, des experts de l'ONU et des ONG de défense des droits de l'homme alertent sur la situation catastrophique à Ghaza et accusent l'occupation sioniste de commettre un crime d'extermination et des actes de génocide dans l'enclave palestinienne. En plus de l'agression militaire, l'entité sioniste a imposé début mars au territoire un blocus humanitaire qui a entraîné de très graves pénuries de nourriture, médicaments et autres biens de première nécessité.

Conférence sur la solution à deux Etats

L'Algérie pour une action sérieuse vers l'établissement de l'Etat palestinien

L'Algérie a appelé, lundi, depuis New York, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies, M. Toufik Laid Koudri, à ce que la conférence sur la solution à deux Etats, soit le point de départ d'une action "sérieuse", aboutissant à l'établissement d'un Etat palestinien avec El-Qods comme capitale. Intervenant devant le Conseil de sécurité de l'ONU lors de la réunion mensuelle sur "la situation au Moyen Orient, et la question palestinienne", M. Koudri a affirmé que trouver une solution à la question palestinienne est une "nécessité urgente, non seulement pour permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables, mais aussi pour protéger l'ordre international". Et d'ajouter : "nous devons ainsi en être conscients, et devons faire notre possible pour sa réalisation. Que la conférence sur la solution à deux Etats", prévue initialement à New York du 17 au 20 juin, avant son report en raison de l'attaque sioniste contre l'Iran, soit le point de départ d'une action "sérieuse", aboutissant à l'établissement d'un Etat palestinien avec El-Qods comme capitale". Le diplomate algérien a souligné que les nations civilisées recourent au droit, tandis que celles qui utilisent la force "adoptent la loi de la jungle, où le plus fort mange le plus faible. Ainsi, nous sommes, a-t-il dit, devant un mépris total du Droit international au Moyen Orient, en raison du dépassement de ses limites de l'occupant" sioniste, qui constitue le principal obstacle devant la réalisation de la paix au Moyen Orient "et continue de faire fi des résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2334...". M. Koudri a, par ailleurs, présenté un bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, ayant fait 56.531 martyrs et 133.642 blessés, soulignant que "ces chiffres ne sont pas de simples statistiques, mais des noms et des rêves brisés par des armes qui ne distinguent pas entre un corps et un mur, entre un



enfant et un combattant". Dans son intervention suite au vote du Conseil de sécurité portant prolongation du mandat de la Force des Nations unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (FNUOD), le vice-coordonateur politique de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, M. Ahmed Sahraoui, a indiqué que "l'entité sioniste ne dissimule même plus ses intentions, elle les proclame ouvertement et les concrétise sur le terrain par une expansion continue en Syrie, dépassant la zone de séparation pour s'infiltrer dans le bassin du Yarmouk et se déployer sur le mont Hermon (Jabal El Seikh)". Le diplomate algérien a également déploré "la paralysie ayant frappé ce Conseil de sécurité lorsqu'il s'agit des violations de l'occupant, lesquelles nécessitent des mesures tangibles et des actions pratiques que le Conseil de sécurité a longtemps échoué à inclure dans ses résolutions". Dans le contexte de son intervention sur la période couverte par le rapport du secrétaire général, le diplomate algérien a déclaré qu'elle a été marquée par "de graves violations commises par les forces d'occupation (...)" M. Sa-

hraoui a affirmé que l'Algérie a voté pour le projet de résolution," étant profondément convaincue de l'importance vitale de la Force des Nations unies de maintien de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient, et que le renouvellement de son mandat est une nécessité inévitable, afin de prévenir l'effondrement de la stabilité fragile constamment menacée". Malgré cela, le diplomate a souligné que la résolution "ne se contente pas d'omettre, mais ferme les yeux sur les crimes quotidiens commis par les forces d'occupation dans les territoires syriens, des meurtres, des actes de violence, d'enlèvement et de destruction des biens des civils et de leurs sources de revenus", indiquant que "les violations ont été documentées dans le rapport du secrétaire général, mais sont absentes dans la résolution adoptée". A la fin de son allocution, il a réaffirmé la position constante de l'Algérie soulignant que le Golan occupé est un territoire syrien, et que toute présence de l'occupation ou tentative de modifier son statut juridique est "nulle et non avenue et sans aucun effet juridique", réitérant la nécessité pour le Conseil de sécurité d'assumer son entière responsabilité.

Ghaza

20 martyrs dans des bombardements sionistes

Au moins 20 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, ce mardi, dans des bombardements des forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les bombardements sionistes ont provoqué des destructions massives de bâtiments et de maisons, alors que des efforts sont en cours pour récupérer les victimes et soigner les blessés dans des conditions humanitaires désastreuses et de grave pénurie de fournitures médicales et de secours, soulignent des sources médicales citées par Wafa. Parmi les 20 civils tombés en martyr, sept ont été tués par les forces d'occupation alors qu'ils attendaient de recevoir de l'aide dans le centre de la bande de Ghaza, ajoutent les mêmes sources. Par ailleurs, l'armée sioniste a poursuivi son



agression contre la bande de Ghaza, détruisant un bloc résidentiel entier dans le village d'Al-Qarara, au nord-est de Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza. A Ghaza-ville, les bombardements d'artillerie accompagnés de tirs de blindés se sont également poursuivis, tandis que d'autres

tirs ont ciblé la rue Al-Sikka dans le quartier d'Al-Zeitoun. Au sud de la ville de Khan Younes, plusieurs Palestiniens ont été blessés suite à un attaque de drone des forces d'occupation ayant visé un groupe de civils près d'un point de distribution d'aide dans la rue al-Tina.